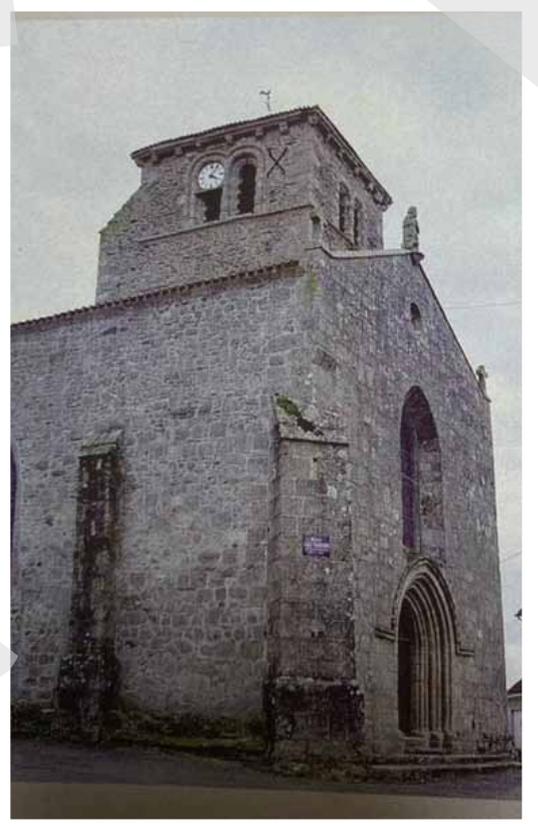




1907

Date du timbre sur la carte / la carte est plus ancienne.



2001



1923

Date du timbre sur la carte / la carte est plus ancienne.



1992



Largeasse
Terre de chiron

bulletin municipal 2021

Mot du Maire

Mot du maire	1-2
Trombinoscope	3
Budget 2020	4
Délibérations	5 à 6
Informations diverses	7 à 12
Vie de la commune	13 à 24
Mots croisés	25
Calendrier des fêtes et solution des jeux	26
Etat civil	27
Tarifs salle des fêtes	28
Revue de presse	29 à 30



L'année 2020 restera dans nos mémoires, COVID 19 oblige, avec toutes ses épreuves et ses contraintes. Ce virus a modifié nos habitudes de vie, de consommation et de travail. Cette phase si anxiogène continue de susciter légitimement beaucoup d'inquiétudes pour les plus fragiles d'entre nous. J'ai une pensée toute particulière envers tous les malades et les familles endeuillées. Désormais nous devons vivre avec précautions, jusqu'à ce que la vaccination tant attendue soit, espérons le, salulaire.

Je retiens tout de même, que la solidarité, sous toutes ses formes, nous permet de traverser les instants les plus compliqués. Nous pouvons compter sur l'engagement des professionnels de santé des personnels d'aide à la personne notamment de l'ADMR, des agents de services à la résidence, des bénévoles de l'épicerie « Le Panier Largeassien » et de vous tous qui avez fait que la vie de notre commune a continué de fonctionner le plus sereinement possible.

Je retiens tout de même, que la solidarité, sous toutes ses formes, nous permet de traverser les instants les plus compliqués. Nous pouvons compter sur l'engagement des professionnels de santé des personnels d'aide à la personne notamment de l'ADMR, des agents de services à la résidence, des bénévoles de l'épicerie « Le Panier Largeassien » et de vous tous qui avez fait que la vie de notre commune a continué de fonctionner le plus sereinement possible.

Infos Services

OUVERTURE DE LA MAIRIE

1 rue de la République - 79240 Largeasse
Le secrétariat est ouvert de 9h00 à 12H30 et de 13H30 à 18H00, les lundis, mercredis, jeudis après midi et vendredis. Il est fermé au public le mardi toute la journée et le jeudi matin, mais vous pouvez nous joindre au téléphone, en cas d'urgence :

Tél : 05.49.72.02.10 / Fax : 09.70.32.02.96

Mail : communelargeasse@orange.fr

Site : largeasse.fr

Facebook : Commune-de-largeasse

BOITE AUX LETTRES (mairie)

Elle recevra vos plis, règlements, suggestions...et les clés des salles, en dehors des heures d'ouverture du secrétariat.

AGENCE POSTALE

Ouverte l'après-midi les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 13H30 à 18H00.
Fermée le mardi.

L'heure limite de dépôt du courrier est 15H00.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES - CAF

Antenne de Parthenay – 13 bd Edgar Quinet
Permanence Mardi - Mercredi de 9 H à 12 H et 13 H 30 à 16 H 30 – Jeudi 9 H à 13 H

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

Permanence à BRESSUIRE, au 146 Bd de Poitiers, tous les mardis de 9 H 30 à 12H, les jeudis de 13 H 30 à 16 H 15.

Permanence en Mairie de L'ABSIE, salle B, le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 9 H 30 à 12 H
Centre Médico-Social à MONCOUTANT, les 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois de 14 H à 16 H 30

ASSISTANTE SOCIALE

M^{me} PENISSON - Tél. : 05.49.72.62.75

Permanence au Centre Social à MONCOUTANT, tous les jeudis de 9 H 30 à 12 H.

Permanence à la Mairie de L'ABSIE les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois de 10 H à 12 H.

SECURITE SOCIALE (C.P.A.M.)

Permanence à BRESSUIRE, 3 Bd Alexandre 1^{er} - Le 1^{er}, 3^{ème}, 5^{ème} lundi du mois de 9H à 12H.

Et les mardis et jeudis de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 15 H 30 - mercredis de 13 H 30 à 15 H 30.

TRESOR PUBLIC

124 bd de Poitiers 79300 BRESSUIRE

- Ouverture du Lundi au Vendredi de 8 H 30 - 12 H 00 et 13 H 15 - 16 H 00

Téléphone : 05.49.81.58.00

A l'image de cette année perturbée, les élections municipales se sont tenues, elles aussi, dans des conditions très singulières. Elus le 15 mars, au premier tour, les 15 nouveaux conseillers municipaux n'ont vu leur installation effective qu'au 25 Mai. Tous, nous vous remercions pour la confiance que vous nous avez témoignée. J'en profite pour gratifier chaleureusement les adjoints et conseillers sortants qui ont su, durant un ou plusieurs mandats apporter toutes leurs compétences, connaissances et énergie au service de tous les Largeassiens.

Notre commune évolue, preuve en est, l'augmentation significative de notre population. Cette attractivité est le signe du dynamisme de tous: associations, professionnels, investisseurs, habitants. Les projets, que nous menons, améliorent notre vie quotidienne et le dernier mandat a lui aussi été très riche en travaux:

- Nouvelle école Ste Anne
- Transformation de la boulangerie en épicerie et pâtisserie
- Réfection et aménagement des rues de la Poste et de la République
- Revêtement en enrobé des routes du Fay, de la Foye, de l'Escale et des trottoirs dans le bourg
- Rénovation et agrandissement du gymnase
- Etudes et viabilisation du lotissement Les Peupliers
- Création d'un Parking et mise en accessibilité du cimetière

- Ouverture du dernier tronçon du chemin des Chirons
Dans cette continuité, la nouvelle équipe municipale s'est rapidement mise au travail avec la poursuite des chantiers en cours et elle s'emploie dorénavant à mettre en œuvre les propositions avancées lors des élections. La fin d'année 2020 a vu la livraison du nouveau lotissement « les Peupliers », composé de 22 parcelles dont le prix de vente est de 12€90 le m². Une parcelle est réservée à ce jour.

Des travaux importants de voirie se sont également concrétisés:

La réfection de l'entrée de la salle des fêtes, du parvis, des allées piétonnes de l'église et des terrasses devant les commerces « La table de Fred » et « Le Panier Largeassien » avec un matériau moderne: du béton poreux.

Le réaménagement du nouveau point propre de la salle des fêtes et le revêtement en enrobé de la route de Gâtineau, prévus en novembre, sont quant à eux repoussés à cette année.

Pour 2021, malgré ce contexte sanitaire incertain qui se prolonge, d'autres actions sont engagées :

Les services du SDIS, de santé, de la Poste, des livraisons à domicile, etc nous demandent une localisation plus précise des maisons et des bâtiments professionnels dans les hameaux. Pour cela une nouvelle dénomination des voies et numérotation de l'habitat dans ces lieux-dits sont nécessaires. Nous avons choisi comme prestataire la Poste pour nous accompagner dans cette mission. Nous entérinerons ces changements après concertation avec les riverains concernés.

Les transactions immobilières sur notre commune se multiplient. Depuis quelques mois, bon nombre de logements ont changé de propriétaires. Le conseil municipal reste attentif à cette évolution afin de répondre aux besoins de ces nouveaux habitants et de créer des services adéquats. Parmi eux et déjà évoqué il y a quelques années, la création d'une MAM (maison d'assistantes maternelles), reste

d'actualité en lien avec une pénurie d'assistantes maternelles. Ce projet permettrait ainsi aux parents de partir travailler en toute tranquillité avec un mode de garde proche de leur domicile. Nous lançons un appel aux personnes intéressées par cette profession.

D'autre part, la vente de certains locatifs communaux nous permettra, financièrement, de construire de nouveaux logements orientés vers l'habitat jeunes, quasi inexistant aujourd'hui.

Convaincus que l'apprentissage de la citoyenneté chez les plus jeunes passe par une participation active à la vie de la commune, un conseil municipal de jeunes est en cours de création.

Par ailleurs, nous sommes désolés que le nouveau conseil municipal de Traves, suite à un désaccord sur le transfert des charges liées à leur occupation de la mairie, ait décidé de reprendre son secrétariat à la mairie de Traves. La mutualisation de nos services administratifs respectifs datait de plusieurs décennies. Cependant, nous respectons ce choix qui reste dans la logique de leur refus en 2018, de créer ensemble une commune nouvelle.

Le développement harmonieux de notre commune, reste au centre de l'action du conseil municipal. Nous avons la chance de vivre dans un environnement bucolique, calme et agréable. La chance aussi d'avoir été relativement épargné lors de la première vague par la COVID 19. Par contre, au jour où je vous écris la deuxième vague semble bien plus prégnante et il convient donc, plus que jamais, de rester vigilant et de continuer à pratiquer les gestes barrières.

Dans cet esprit, le CCAS et le conseil municipal ont décidé d'annuler le traditionnel repas des aînés de cette année pour ne prendre aucun risque. Cependant c'est tout de même rempli d'espérance en l'avenir que je souhaite rapidement que nous retrouvions ce vivre ensemble si agréable, ciment de notre sociabilité.

Enfin, avant de vous laisser découvrir cette nouvelle édition, je tiens à remercier chaleureusement la commission communication et toutes les personnes qui ont contribué à sa réalisation. Dans le même esprit participatif, n'hésitez pas à contacter la mairie, si vous voulez apporter votre concours au bénéfice d'un projet qui vous tient à cœur.

Avec l'ensemble des agents communaux, des membres du CCAS et du conseil municipal, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2021.

Meilleurs vœux à tous.
Jean-Jacques GROLLEAU



le Conseil Municipal



Jean-Jacques Grolleau
Maire



Christelle Bodin
1^{er} adjoint



Thomas Michonneau
2^{ème} adjoint



Cécile Sauvêtre
3^{ème} adjoint



Dominique Baudouin



Karine Boissonneau



Julien Bonnet



Myriam Coutanceau



Déborah Dubuis



Benoit Gouband



David Jarry



Olivier Larmanjat



Benoit Loiseau



Guy Nogret



Alexandre Rambaud

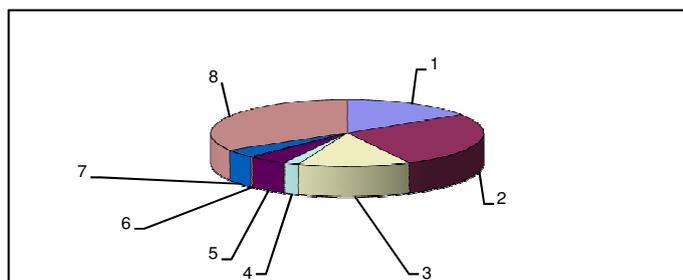
les commissions

Commission Communautaire Agglo2B	Commission Fêtes et cérémonies
- M. GROLLEAU Jean-Jacques - Mme BODIN Christelle	- M. JARRY David - M. BONNET Julien - M. GOUBAND Benoit - M. LOISEAU Benoit
Commission Finances	Commission Communication
- Président : M. GROLLEAU Jean-Jacques - Mme BODIN Christelle - M. MICHONNEAU Thomas - Mme SAUVETRE Cécile - M. BAUDOIN Dominique - M. GOUBAND Benoit - M. LOISEAU Benoit	- M. LARMANJAT Olivier - Mme SAUVETRE Cécile - Mme BODIN Christelle - Mme BOISSONNEAU Karine - Mme DUBUIS Déborah - Mme LE COSSEC Sandrine
Commission Impôts	Commission SIEDS
Président : M. GROLLEAU Jean-Jacques * Titulaires - M. BOISSONNEAU Loïc - M. GAZEAU Berthy - M. RIVALLEAU Frédéric - M. RIVALLEAU Michel - M. PELLE Joël * Suppléants - M. DUJOUR Eric - M. BIROT François - M. BROSSEAU Francis - M. ROUSSEAU Thierry - M. CHAUSSERAY Guy - * Titulaire extérieur : M. MORISSET Francis * Suppléant extérieur :- M. CARTIER Bernard	* Titulaire - M. BAUDOIN Dominique * Suppléant : M. JARRY David
Commission Affaires Sociales Sportives et Scolaires	Commission SVL
- Présidente Mme BODIN Christelle - M. RAMBAUD Alexandre - Mme BOISSONNEAU Karine - Mme COUTANCEAU Myriam - Mme DUBUIS Déborah - Mme SAUVETRE Cécile	* Titulaire- M. RAMBAUD Alexandre * Suppléante - Mme COUTANCEAU Myriam
Commission Voirie et Espace Rural	Commission Défense
- Président M. MICHONNEAU Thomas - M. LARMANJAT Olivier - M. LOISEAU Benoit - M. NOGRET Guy - M. BONNET Julien - M. JARRY David	- M. LARMANJAT Olivier Délégué
Commission Bâtiments et Urbanisme	Commission Deux-Sèvres Habitat
- Présidente Mme SAUVETRE Cécile - M. BAUDOIN Dominique - M. NOGRET Guy - M. RAMBAUD Alexandre - Mme COUTANCEAU Myriam - M. GOUBAND Benoit	* Titulaires - M. GROLLEAU Jean-Jacques - M. MICHONNEAU Thomas * Suppléants - M. LARMANJAT Olivier - Mme DUBUIS Déborah
	CCAS
	* Président - M. GROLLEAU Jean-Jacques - M. BONNET Julien - M. LARMANJAT Olivier - M. BAUDOIN Dominique - MME BODIN Christelle - Mme DUBUIS Déborah - M. MOTARD Francis - M. DAVID Michel - M. JARRY Gérard - Mme FAZILLEAU Fabrina - Mme. FERRET Marie-Rose

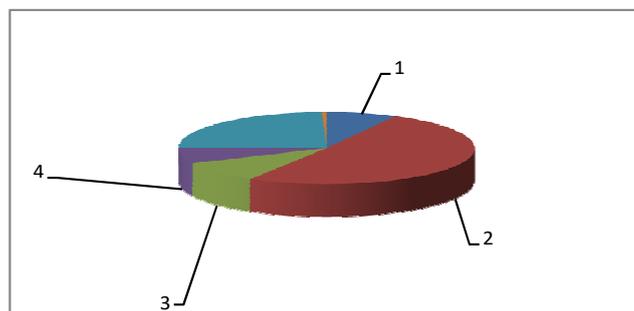
Budget 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
1/ Charges à caractère général (alimentation, électricité, eau, combustibles, entretien, assurance, fêtes, transport scolaire ...)	140 000,00 €
2/ Charges de personnel	239 500,00 €
3/ Autres charges de gestion courante (service incendie, subventions allouée aux associations et école...)	119 000,00 €
4/ Charges financières (intérêts d'emprunts)	16 000,00 €
5/ Dépenses imprévues	40 277,61 €
6/ Dotations aux amortissements	3 000,00 €
7/ Autres charges exceptionnelles	35 000,00 €
8/ Virement à la section d'investissement	300 000,00 €
9/ reversement & restitution s/impots	2 000,00 €
10/ Services extérieurs	77 500,00 €
11/ Autres services extérieurs	41 900,00 €
12/ Impôts et taxes	11 600,00 €
TOTAL	1 025 777,61 €



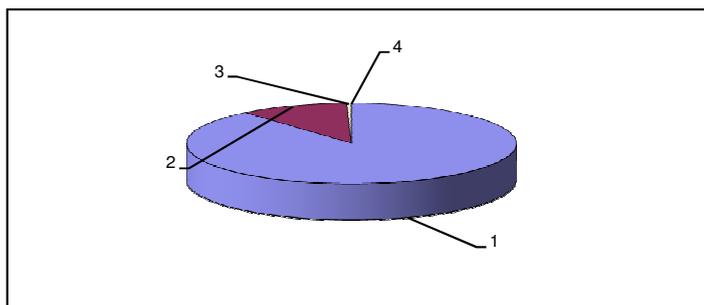
RECETTES	
1/ Produits des services (cantine, location salles..)	79 000,00 €
2/ Impôts locaux dont :	522 000,00 €
3/ Dotations et participations (état, département ...)	97 000,00 €
4/ Autres produits de gestion	72 000,00 €
5/ Excédent de fonctionnement	250 777,61 €
6/ Charges de personnel	5 000,00 €
TOTAL	1 025 777,61 €



SECTION D'INVESTISSEMENT

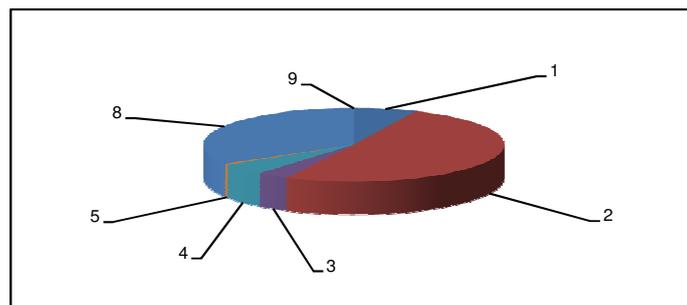
DEPENSES	
1/ Travaux d'équipement, dont	527 000,00 €
Matériel et mobilier	10 000,00 €
Bâtiments	122 000,00 €
Autres matériels	200 000,00 €
Aménagement rue de la République	81 500,00 €
Voirie	170 000,00 €
Transport	25 000,00 €
2/ Remboursement d'emprunts	63 000,00 €
3/ Dépenses imprévues	2 836,04 €

TOTAL 592 836,04 €



RECETTES	
1/ Immobilisation corporelles	40 000,00 €
2/ Virement de la section de fonctionnement	300 000,00 €
3/ Dotations aux amortissements	20 000,00 €
4/ Subventions	30 000,00 €
5/ Emprunts	3 000,00 €
6/ Amortissement des immobilisations	3 000,00 €
7/ Excédents de fonctionnement	196 836,04 €

TOTAL 592 836,04 €



quelques délibérations

Séance du 18/06/2020

Stagiaire Maëlle DUNAIS

M. Le Maire indique au conseil municipal que Melle Maëlle DUNAIS, a effectué un stage sur la commune de **6 semaines** à la résidence Bellevue, elle est actuellement à la MFR de **SECONDIGNY**.

Il indique que le travail effectué est sérieux et rigoureux et qu'il serait opportun pour la remercier de lui allouer une petite indemnité.

Le conseil municipal, après discussion, décide de lui allouer une somme de **250 €** (deux cent cinquante euros).

DESIGNATION D'UN DELEGUE ET D'UN SUPPLEANT POUR LE PANIER LARGEASSIEN

Considérant qu'il convient de désigner un délégué et un suppléant chargés de représenter la commune de LARGEASSE au sein du PANIER LARGEASSIEN, Il est proposé au conseil municipal :

de désigner comme délégué et suppléant les personnes suivantes :

Le Conseil Municipal désigne :

Déléguée : Mme Myriam COUTANCEAU, Conseillère Municipale

Suppléante : Mme Karine BOISSANNEAU, Conseillère Municipale

Stagiaire Emma RAMBAULT

M. Le Maire indique au conseil municipal que Melle Emma RAMBAULT, a effectué un stage sur la commune de **12 semaines** à la résidence Bellevue, elle est actuellement à la MFR SEVREUROPE BRESSUIRE.

Il indique que le travail effectué est sérieux et rigoureux et qu'il serait opportun pour la remercier de lui allouer une petite indemnité.

Le conseil municipal, après discussion, décide de lui allouer une somme de **250 €** (deux cent cinquante euros).

Stagiaire Willy LENOIR

M. Le Maire indique au conseil municipal que M. Willy LENOIR, a effectué un stage sur la commune de 10 semaines aux Espaces verts. Il est actuellement en CAP à la MFR de Mauléon. Il indique que le travail effectué est sérieux et rigoureux et qu'il serait opportun pour le remercier de lui allouer une petite indemnité.

Le conseil municipal, après discussion, décide de lui allouer une somme de **500 €** (cinq cent euros).

Séance du 23/07/2020

CREATION D'UN TERRAIN A BATIR - BORNAGE ET VIABILISATION DE LA PARCELLE ALLEE ERNEST PEROCHON

Afin de mettre en œuvre le projet de viabilisation et bornage

de la parcelle Allée Ernest Pérochon N° AP347 et 350, Monsieur le Maire propose de retenir le devis :

- Le Cabinet SELARL BRANLY-LACAZE Géomètres-Experts de BRESSUIRE, pour les travaux topographiques de bornage et de viabilisation de la parcelle Allée Ernest Pérochon moyennant un prix de 960.00 € TTC ;

- Le cabinet SELARL BRANLY-LACAZE Géomètres-Experts de BRESSUIRE a pour missions l'urbanisme

Considérant l'exposé qui précède, Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les décisions et signer tous les documents nécessaires à la réalisation de l'opération.

ACHAT VEHICULE ELECTRIQUE

Monsieur le Maire signale à l'assemblée que le fourgon PEUGEOT PARTNER communale, après 15 ans de bons et loyaux services, doit être remplacé.

Il propose que la commune se dote d'un véhicule type CITROEN BERLINGO ELECTRIC CLUB pour la remplacer. Ce véhicule devra permettre à l'employé communal de transporter les différents matériels dont il a besoin pour ses activités (cuve d'arrosage 1m³ ; groupe électrogène ; autres matériels volumineux) ainsi que tables ; chaises ; barrières, et autres matériels nécessaires aux manifestations diverses.

Il propose que la commune consacre 18 006.76 € TTC à cet achat. avec reprise du véhicule communal PEUGEOT PARTNER. Il propose que la commune consacre 18 806.76 € TTC à cet achat sans reprise du véhicule communal PEUGEOT PARTNER.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents

-DECIDE d'acquérir un véhicule de type CITROEN BERLINGO ELECTRIC CLUB, au prix de 18 006.76 €TTC avec reprise et 18 806.76€ sans reprise, à l'entreprise GUENANT AUTOMOBILES CHOLET 1 Allée Nicolas COPERNIC TERVES 79300 BRESSUIRE - AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cet achat.

LOCATION DE TERRES AGRICOLES ANNEE 2020

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer un bail précaire avec Monsieur et Madame LECOSSEC Simon et Sandrine pour la parcelle de terrain communal section AP116 d'une contenance de 0ha 51ares 99ca. Ce bail prendra effet le 01/08/2020. Le loyer sera fixé comme l'indice préfectoral des baux ruraux.

Dans le même temps, cette parcelle section AP116 d'une contenance de 0ha 51ares 99ca sera retirée du bail précaire du GAEC LA PETITE EMARIERE sise à LA PETITE EMARIERE de TRAYES 79240.

La nouvelle contenance des terrains loués au GAEC LA PETITE EMARIERE est donc de 1 ha 74 ares 01ca qui correspond à la surface des parcelles section AP 119 - 120- 381- 332.

Considérant l'exposé qui précède, Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Séance du 17/09/2020

ANNULATION LOCATION DE LA SALLE DES FETES A CAUSE DE LA COVID 19

Suite aux nombreuses annulations de location de la salle des fêtes le Conseil Municipal propose :

Le remboursement des arrhes versées au moment de la réservation Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir autoriser le remboursement des sommes correspondant au montant des arrhes versées au titre des réservations de la salle des fêtes. Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

A.P.E.L SUBVENTION POUR FOURNITURES SCOLAIRES 2020-2021

Le Conseil Municipal décide d'allouer à l'association des parents d'élèves (A.P.E.L) de l'école privée mixte de LARGEASSE, une subvention de 31€ par élève de la commune pour l'acquisition de fournitures scolaires au titre de l'année scolaire 2020/2021 pour 56 élèves de LARGEASSE.

Soit la somme de 1 736.00 €

Les crédits nécessaires sont prévus au budget 2020.

DEFENSE DES INTERETS DE LA COMMUNE DE LARGEASSE DANS L'INSTANCE N°2001834-1 INTRODUITE PAR MR ET MME BOCHE DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE POITIERS

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29 ;

Considérant que par requête en date du 11 août 2020 Mr et Mme BOCHE ont déposé devant le tribunal administratif de Poitiers un recours visant à l'annulation de la délibération du conseil municipal de Largeasse approuvant le classement de parcelles communales du domaine privé dans le domaine public lieudit La Chalantonnière ;

Considérant qu'il importe d'autoriser Monsieur le maire à défendre les intérêts de la ville dans cette affaire ;

Le conseil municipal à l'unanimité,

Autorise Monsieur le maire à ester en défense dans la requête n°2001834-1 introduite devant le tribunal administratif de Poitiers. Dit que la commune assure elle-même sa propre défense.

SUBVENTION 1000 CHANTIERS

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du plan de relance « 1000 chantiers » du département des Deux-Sèvres 3 chantiers sont subventionnable au taux fixe de 50% d'une dépense éligible HT plafonnée à 10 000€ par chantier. Il a été décidé

- La réfection de l'entrée de la salle des fêtes Guy GONNORD
- La réfection du parvis de l'église et de l'allée pour les personnes à mobilité réduite
- La réfection pour l'accessibilité de l'allée et de la terrasse près des commerces

Pour chacun de ces 3 projets, l'entreprise choisie est : ENTREPRISE CLAVREUIL (Daniel MOQUET) pour un montant de 9 933.60 €TTC financé à 50% par Département 79 « 1000 chantiers » et autre 50% par les fonds propres de la commune.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité : d'accepter le plan de financement tel que présenté ci-dessus,

de solliciter la subvention auprès du Conseil Départemental pour l'opération « 1000 chantiers », de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire afin de procéder à la bonne exécution de la présente délibération.

VENTE PARCELLE N° au 4 rue des Tilleuls

M. le Maire indique au Conseil qu'il convient de délibérer pour la vente d'une parcelle N° 450 - 455 de 249 m2 au 4 rue des Tilleuls à 12.90€ le m2 .

Le Conseil Municipal, après discussion, décide de vendre la parcelle cadastrée suivante :

section AR 450 - 455, d'une superficie de 249 m² au 4 rue des tilleuls au prix de 12.90€TTC le m² à Monsieur MICHONNEAU Philippe demeurant à la Foye 79240 LARGEASSE.

- Pour le prix de 249 m2 x 12.90€ = 3 212.10€TTC

Les frais de notaire seront à la charge de l'acheteur, et l'acte sera établi par Maîtres QUANCARD et JOLLY à Moncoutant.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer tous documents relatifs à la vente du terrain.

Séance du 15/10/2020 :

VOTE DES SUBVENTIONS 2020

Le Conseil Municipal vote comme suit le montant des subventions pour l'année 2020 :

Association:	Montant
Groupement de défense contre les ennemis des cultures	750 €
Aide à domicile en milieu rural	2 250 €
Association du Foyer Rural	1 000 €
Tennis Club	1 000 €
SCAL	1 000 €
Musi-club	1 000 €
Espoir gymnique	1 000 €
Les copains de Paul et Thibau	150 €
O.N.G. «solidarité et fraternité Franco Malgache-UNC»	150 €
AMICALE DE GATINE	150 €
L'OUTIL EN MAIN	50 € par nfant

CHANGEMENT MATERIEL INFORMATIQUE DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire explique que les ordinateurs de la mairie commencent à donner des signes d'usure. De plus, le système d'exploitation Windows XP n'est plus mis à jour par MICROSOFT.

Il faut donc envisager de les changer. Un contact a été pris avec plusieurs entreprises, des devis ont été proposés par l'entreprise FACE INFORMATIQUE pour un montant de 3 098.83 € HT - 3 718.60 €TTC pour le matériel informatique et un écran de projection à 206.40 €HT - 258.00 €TTC et l'entreprise DUOTECH pour un montant de 3 343.00 € HT - 4 011.60€TTC et projecteur à 639.00 € HT - 766.80 €TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, et accepte l'achat du matériel informatique auprès de l'entreprise FACE INFORMATIQUE pour un montant de 3 098.83 € HT soit 3 718.60 € TTC pour tout le matériel et 206.40 € HT soit 258.00 € TTC pour l'écran de projection et donne tous pouvoirs à M. le Maire pour la mise en application de cette décision.

prévention contre les arnaques



Les arnaques et les escroqueries sont quotidiennes. Elles touchent un bon nombre de concitoyens et plus particulièrement les personnes vulnérables ou trop confiantes. Elles peuvent même voir leur nombre augmenter dans des périodes d'isolement comme celle que nous vivons.

Aussi, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) du Bocage Bressuirais, avec ses membres du groupe de travail, et accompagné par la Gendarmerie et des collectivités, vous propose quelques conseils pour adopter de bons réflexes contre les arnaques.

Vous n'êtes pas responsable lors d'un passage à l'acte, les escrocs sont habiles.

Voici quelques conseils à appliquer dans votre quotidien :

À DOMICILE

Repérage de l'isolement par les escrocs

Le prénom ou la situation sont des renseignements pour les délinquants.

- > Indiquez seulement votre nom de famille, sans signe distinctif de condition ou d'isolement sur votre boîte aux lettres.



~~Mme MARTIN~~



Démarchages à domicile par de faux professionnels.

Vérification du compteur d'électricité, de la chaudière, vente de masques ou de gel... les démarcheurs sont habiles, soyez méfiants.

- > Ne laissez pas entrer d'inconnus chez vous, même en uniforme.
- > Assurez-vous qu'ils soient titulaires d'une carte professionnelle et le cas échéant vérifiez auprès de leur service.
- > Différez la visite et demandez à une personne de confiance d'être présente.

QUE FAIRE ?

En cas d'abus de confiance ou de doute :

- Rapprochez-vous d'une personne de confiance.
- CONTACTEZ LE 17.
- Ne restez pas seul avec votre questionnement.

DANS LA RUE

Distraction par des inconnus à la sortie d'un commerce ou d'un distributeur

La personne a repéré votre code lors d'un achat ou d'un retrait. On vous bouscule à la sortie d'un commerce pour dérober votre carte bancaire...

- > Ne laissez pas votre code avec votre carte bancaire.



- > N'acceptez pas d'aide d'un inconnu au distributeur.



- > Faites-vous accompagner si besoin lors d'un retrait au distributeur bancaire.



QUE FAIRE ?

En cas de vol :

- Faites opposition à votre carte bancaire auprès de votre banque.
- CONTACTEZ LE 17.
- Parlez de ce vol, ne restez pas seul avec ce traumatisme.

@ SUR INTERNET

E-mail suspect, expéditeur inconnu

Une personne qui se fait passer pour un proche vous demande de l'argent car elle est en difficulté.



- > Ne répondez pas aux sollicitations, n'ouvrez pas de pièce jointe et n'envoyez pas d'argent.



- > Vérifiez le nom de l'expéditeur, l'adresse mail, le site officiel.

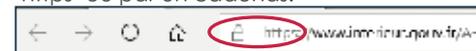
Rappel : aucune administration ou banque ne vous demandera vos coordonnées bancaires ou des informations personnelles.

- > Demandez conseil auprès d'une personne de confiance et vérifiez l'information.

Achats douteux sur internet

Attention aux faux sites internet commerciaux relatifs aux ventes de masques, de gels...

- > Lors de transactions commerciales sur internet, vérifiez que le site est sécurisé par "https" ou par un cadenas.



QUE FAIRE ?

En cas d'escroquerie par internet :

- Signalez l'abus à votre banque, faites annuler toute transaction.
- CONTACTEZ LE 17, déposez plainte même si le malfaiteur est inconnu.
- Rapprochez-vous d'une personne de votre entourage.

Pour aller plus loin, des informations complémentaires sont disponibles en suivant ces liens utiles sur le web :

<https://www.referentsurete.fr/cd19.html>

<https://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite>

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Nos-conseils2>

Contact

Laurence Royer, Coordonnatrice CISPD laurence.royer@agglo2b.fr 05 49 81 75 75

Aides à l'habitat

Pour les propriétaires occupants

1. Vous souhaitez réaliser des travaux énergétiques. Comment financer ce projet ?

Aides de l'ANAH soumises à conditions de ressources, il faut également que les travaux que vous prévoyez permettent un gain énergétique de 25% minimum.

Aides du département des Deux-Sèvres pour les bénéficiaires des aides de l'ANAH.

Aides de certaines caisses retraite soumises à conditions de ressources.

Certificat d'économie d'énergie.

CITE - Crédit d'Impôt Transition Energétique.

Eco-prêt à taux zéro.

TVA à taux réduit.

2. Vous souhaitez réaliser des travaux liés à l'autonomie/l'adaptation de votre logement. Comment financer ce projet ?

Aides de l'ANAH soumises à conditions de ressources.

Aides du département des Deux-Sèvres pour les bénéficiaires des aides de l'ANAH.

Aides de certaines caisses « Retraite » soumises à conditions de ressources.

Crédit d'impôt « Aide aux personnes ».

3. En complément de ces dispositifs, si votre logement est antérieur à 1960 et si vous êtes situés dans les cœurs de bourg/centres-villes des communes de notre territoire, **l'Agglomération du Bocage Bressuirais peut vous aider** :

o « Embellissement des façades », aide soumise à conditions de ressources. Pour les travaux de ravalement de l'ensemble des façades visibles de l'espace public.

o « Accession à la propriété », aide soumise à conditions de ressources. Pour les travaux de gros œuvre, toiture (charpente, couverture) réseaux (eau, électricité, gaz) et équipements sanitaires.

Pour les propriétaires bailleurs

1. Vous souhaitez réaliser des travaux énergétiques, dans votre logement locatif. Comment financer ce projet ?

Certificat d'économie d'énergie.

Eco-prêt à taux zéro. TVA à taux réduit.

En outre, certaines dépenses sont déductibles des revenus fonciers. Les propriétaires bailleurs peuvent également bénéficier d'avantages fiscaux, en cas de logement conventionné loué par le biais d'une AIS (Agence Immobilière Sociale).

2. En complément de ces dispositifs, si votre logement locatif est antérieur à 1960 et situé dans le cœur de bourg/centre-ville d'une commune de notre territoire, **l'Agglomération du Bocage Bressuirais peut vous aider** :

o « Embellissement des façades ». Pour les travaux de ravalement de l'ensemble des façades visibles de l'espace public.

o « Logement locatif conventionné ». Pour les travaux de gros œuvre, toiture (charpente, couverture) réseaux (eau, électricité, gaz) et équipements sanitaires.

Contact :

Agglomération du Bocage Bressuirais

Service Habitat

Tél. : 05 49 81 12 12



Bibliothèques

Après cette année particulière alternant périodes de fermeture, accès sur rendez-vous et ouvertures habituelles, les bibliothèques vous accueillent à nouveau dans le respect des gestes barrières.

Par téléphone, par mail ou sur place, les bibliothécaires sont à votre écoute pour vous proposer des livres, magazines, CD, DVD à destination des adultes et des enfants. Un large choix sans cesse renouvelé est disponible pour tous.

Pour emprunter jusqu'à 20 documents par personne et pour 4 semaines, chaque habitant peut demander sa carte : elle est gratuite et donne accès aux 24 bibliothèques du réseau des bibliothèques de l'Agglo2B.

Vous pouvez aussi découvrir et réserver les documents sur le site www.bibliotheques.agglo2b.fr

Les bibliothèques sont aussi des lieux de convivialité et de partage, où passer du temps pour rechercher des livres, flâner, se rencontrer mais aussi pour assister à des animations :

Bébés lecteurs, Raconte-moi des histoires, café lecture, spectacles, expositions...

Programme complet d'animations disponible dans toutes les bibliothèques et sur le site.

Pour toutes les animations, les réservations sont obligatoires. Jauges limitées – Dans le respect des consignes sanitaires liées à la COVID 19.

Les bibliothèques les plus proches :

L' Absie – 11 rue Raymond Migaud : **ouverture d'une nouvelle bibliothèque** prévue le 30 janvier 2021

Tous les renseignements au 05-49-95-92-54 / bibliotheque.labsie@agglo2b.fr

La Chapelle-Saint-Laurent – 1 allée de la bibliothèque :

Mercredi 14h30-18h30 - Vendredi 14h30-18h30 - Samedi 10h-12h

05 49 72 51 89 / bibliotheque.lachapellestlaurent@agglo2b.fr

Moncoutant-sur Sèvre- Château de Genève :

mardi de 15h à 18h - mercredi : 10h-12/14h-18h - jeudi : 9h-12h

samedi : 14h-17h

05 49 72 83 03 / bibliotheque.moncoutant@agglo2b.fr



C.I.à.S le maintien à domicile



Le CIAS du Bocage Bressuirais accompagne les seniors à vivre dans les meilleures conditions à domicile. Il propose des services de maintien à domicile pour les personnes en perte d'autonomie : aide et accompagnement à domicile, repas à domicile, soins infirmiers. 1490 usagers ont fait appel à ses services en 2019.

Aide et Accompagnement à domicile

Le service Soutien à Domicile du CIAS de l'Agglomération du Bocage Bressuirais a pour mission d'accompagner les personnes âgées ou handicapées, à domicile, en leur apportant une aide pour la gestion du logement, l'accomplissement des actes essentiels de la vie, un soutien moral et psychologique.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Courriel : social@agglo2b.fr

ANTENNE MONCOUTANT SUR SEVRE,
2 place du 11 novembre : 05 49 72 02 44

L'Aide à Domicile apporte un véritable soutien à la vie courante aux personnes qui ont des difficultés pour effectuer certains actes de la vie quotidienne (5j/7) : ménage, linge, préparation repas...

L'Auxiliaire de Vie est une réelle aide directe à la personne. Cette formule concerne les personnes handicapées et/ou âgées dépendantes (7j/7) : lever, transferts, toilette...

Les tarifs varient selon votre situation et votre caisse de retraite. Un devis est effectué pour toute prestation supérieure à 100 € ou sur simple demande.

Une attestation fiscale vous sera délivrée annuellement vous permettant de bénéficier de 50 % de crédit d'impôt sur les sommes versées.

Repas à domicile

Des repas équilibrés, livrés du lundi au vendredi, pour tous les jours de la semaine, toute l'année, pour les personnes de plus de 65 ans et/ou handicapées et les personnes plus jeunes, en incapacité momentanée (maladie, convalescence...). Les repas sont livrés en liaison froide.

Une inscription pour 3 jours minimum par semaine est demandée. Les régimes spéciaux sont pris en compte.

Les tarifs : 9.15 € le déjeuner en liaison froide en 2019.

Différentes formules déjeuner/dîner et forfait pour 2 personnes sont possibles. Le choix entre deux menus est également proposé.

Une attestation fiscale est fournie par nos services vous permettant de bénéficier d'un crédit d'impôt de 3.85€ par repas.

Soins infirmiers à domicile

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) assure, sur prescription médicale, aux personnes âgées, malades ou dépendantes, les soins infirmiers et l'hygiène générale,

L'aide-soignante effectuée sous le contrôle de l'infirmière coordinatrice des soins de nursing, la surveillance du poids, de l'hydratation, de la température..., veille à la prévention des risques.

Les infirmiers libéraux, choisis par les patients, prodiguent les soins infirmiers.

Centre Local d'Information et de Coordination de Bressuire

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de BRESSUIRE est un « point info seniors » : un guichet unique d'information pour les personnes âgées de 60 ans et plus, pour leurs familles et leur entourage. Le CLIC informe, conseille et oriente.

Nous sommes à votre écoute : pour vous guider dans vos démarches administratives : mise en place d'un service d'aide à domicile, portage de repas, téléassistance, recherche de places d'accueil en établissement, recherche d'associations culturelles ou sportives, etc....

pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition : coordonnées des services à domicile, portage de repas, téléassistance, établissement etc...

Nous pouvons vous orienter : vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes : assistants sociaux, service maintien à domicile du Département, coordinateurs de parcours...

vers une structure d'hébergement pour une place permanente ou temporaire (maison de retraite, résidence autonomie...). Vers des actions collectives de prévention animées par le CLIC et/ou ses partenaires (ex : atelier mémoire, atelier gym douce, groupe de parole pour les aidants, conférences etc...).

Nous pouvons vous mettre en relation : avec les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir (France Alzheimer, Association des parkinsoniens, réseaux de visiteurs bénévoles...), avec les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques (exemple: groupe de paroles pour les aidants, conférences, atelier de prévention...)

Tel : 05.49.65.52.74 Antenne du Conseil Départemental - Parc Bocapôle -
Boulevard de Thouars - 79300 BRESSUIRE Mail : clic-bressuire@appuietvous.org

Le vote



Le vote est l'expression la plus naturelle de la citoyenneté, c'est aussi un geste responsable. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Il est possible de s'inscrire tout au long de l'année jusqu'au 6^e vendredi précédant un scrutin.

Cartes d'identités

Les mairies habilitées pour les cartes d'identités et passeports sont **BRESSUIRE, MONCOUTANT et PARTHENAY**.

Puis dans <https://www.service-public.fr> pour les démarches administratives concernant la carte d'identité ou le passeport.

Pour prendre rendez-vous dans l'une de ses mairies, se rendre sur <https://rendezvousonline.fr>

La procédure est la même pour les passeports.



Recensement militaire

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : **le recensement est obligatoire.**

QUI ? Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

1 – Créez votre compte sur www.service-public.fr

2 – Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



3 – Munissez vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.

4 – Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».

5 – Suivez les instructions.

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.



Noraires d'ouverture de la déchetterie

MONCOUTANT
Maison Neuve - Route de Largeasse
☎ 05 49 72 38 60

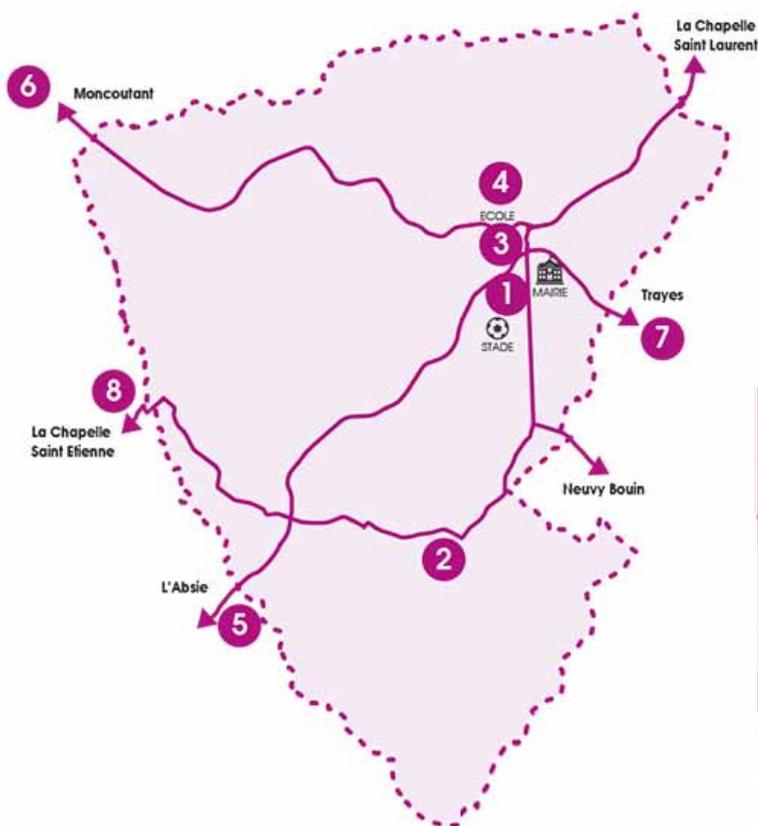
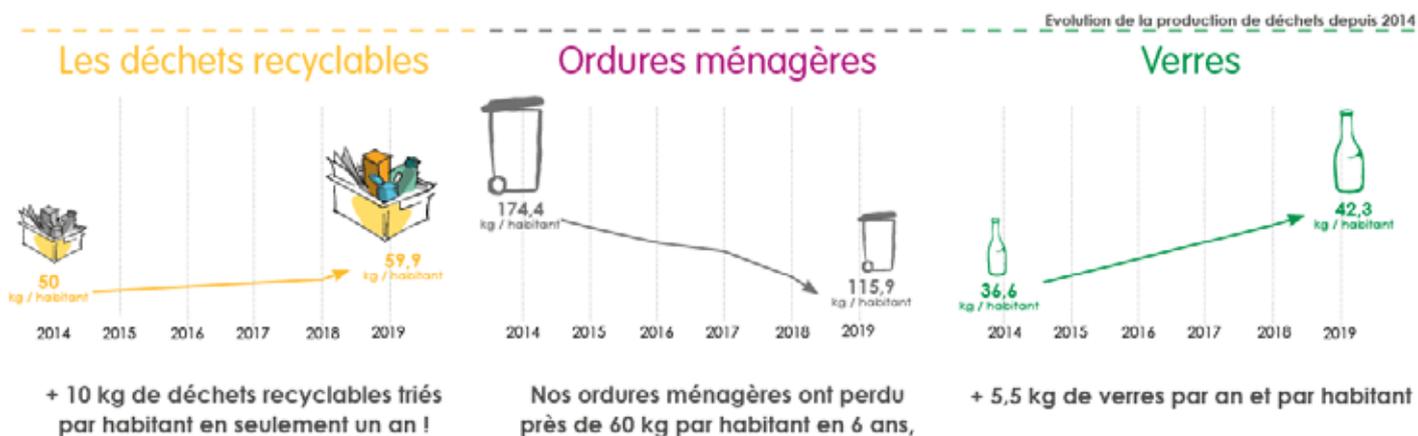
	matin	après-midi
Lundi	8h30 - 12h	
Mardi		
Mercredi		14h - 17h30
Jeudi	8h30 - 12h	14h - 17h30
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 17h30
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h30

La gestion des déchets a évolué ces dernières années en Bocage Bressuirais. Depuis 2015, un nouveau service de collecte des déchets s'est mis en place accompagné d'une tarification incitative pour récompenser les gestes de réduction et de tri des déchets des usagers.

Depuis le 1^{er} juillet 2019, le tri est plus simple ! Vous pouvez trier tous les papiers, tous les emballages en plastique, en métal, en carton et les briques alimentaires dans le bac à couvercle jaune ou les conteneurs collectifs d'emballages/papiers.

Grâce à vos nombreux gestes du quotidien pour réduire et trier vos déchets, notre territoire enregistre de très bons résultats.

Poursuivons nos efforts !



Implantation des conteneurs

collectifs de LARGEASSE

Rappel des conteneurs collectifs dans notre commune :

1	Ateliers municipaux	●	●	●
2	Les Jolains	●	●	●
3	Salle des fêtes ✓	●	●	●
4	Route de Moncoutant	●	●	●
5	La Chapelle Seguin - L'Absie	●	●	●
6	La déchetterie - Moncoutant	●	●	●
7	Salle des fêtes - Trayes	●	●	●
8	Salle des fêtes - La Chapelle St Etienne	●	●	●

Conteneurs : ● ordures ménagères, ● papiers et emballages, ● verres.
✓ : Accessible également aux professionnels.

Pour plus de renseignements concernant les déchets dans notre commune, vous pouvez vous rendre sur <https://www.agglo2b.fr/environnement/dechets/la-collecte-dans-votre-commune/dechets-largeasse>
Si votre carte est perdue ou pour une demande de carte, allez sur <https://www.agglo2b.fr/demande-de-carte-carte-perdue>

Lotissement «les peupliers»

Le lotissement « Les Peupliers » se situe dans le prolongement du lotissement les Champs Berton, route de l'Absie. Il se compose de 22 parcelles dont la surface minimum est de 707 m² et la plus grande de 1050 m². Les travaux de viabilisation sont terminés depuis le 1^{er} décembre.

Le prix de vente des parcelles est à 12,90 € TTC le mètre carré. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie au 05.49.72.02.10.



Commission communication

La commission communication du conseil municipal a décidé de mettre à jour le site internet de la commune <https://largeasse.fr> afin de le faire vivre.

En effet, grâce à lui les associations seront mises en valeur, mais pour que vive notre site nous avons besoin de vous.

A toutes les associations, nous lançons un appel pour la mise en place de nouveaux articles ou pour apporter d'éventuels changements (noms des membres, numéros de téléphone, dates importantes, photos ...).

Aussi, n'hésitez pas à nous contacter par le biais de notre boîte mail :

largeasse.communication@gmail.com, nous serons à votre écoute.

Dores et déjà, la commission remercie toutes les associations pour leur aide à l'élaboration du bulletin municipal.

Les membres de la commission communication (Bodin Christelle, Boissonneau Karine, Dubuis Déborah, Larmanjat Olivier, Le Cossec Sandrine et Sauvère Cécile)



Conseil des jeunes

**AFIN DE SENSIBILISER LES JEUNES A LA VIE MUNICIPALE,
LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE DE LARGEASSE RECHERCHE
II ENFANTS AGES DE 9 A 16 ANS, DOMICILIÉS SUR NOTRE COMMUNE,
AFIN DE METTRE EN PLACE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL
junior**

SI TU VOUDRAIS FAIRE EVOLUER DES CHOSES POUR LES JEUNES

SI TU AS ENTRE 9 ET 16 ANS

SI LA VIE MUNICIPALE T'INTERESSE

PRÉSENTE TA CANDIDATURE A LA MAIRIE AVANT FIN FÉVRIER 2021

Ta **candidature** doit obligatoirement être accompagnée d'une **autorisation parentale**.
Une boîte à idées sera à ta disposition à la mairie, afin d'y déposer les idées que tu voudrais aborder lors de ce **mandat de 2 ans**.
Les **élections** devraient avoir lieu en **mars 2021** (suivant l'évolution de la crise sanitaire).
Une réunion publique sera programmée afin de vous expliquer le fonctionnement de ce conseil.

Le panier largeassien



2020, l'année hors normes. Ces quelques mots pourraient résumer le ressenti que nous avons tous éprouvé, d'une période dont les faits nous échappent et qui aurait pu être imaginée comme le scénario d'un roman noir.

Pour l'association Le Panier Largeassien dont la finalité est d'assurer le fonctionnement de l'épicerie du même nom, cette année fut celle des questionnements et des défis. Dès la mi-mars (début du confinement) un problème crucial se posa. Sans vouloir paraphraser les mots d'un célèbre auteur Anglais, « ouvrir ou ne pas ouvrir » telle était la question. Question simple s'il en est, mais pour les bénévoles que nous sommes, réponse au combien difficile à trouver, tant les paramètres à prendre en compte étaient nombreux. Même si certains d'entre nous, par sagesse, durent se mettre en retrait, c'est la volonté de continuer qui l'emporta et ce pour rester fidèle à l'un de nos objectifs de départ : Apporter un service de proximité à la population. La très forte hausse de l'activité qui s'en suivie démontra toute la justesse d'un tel engagement, dont une des conséquences notoires fût certainement de limiter bon nombre de déplacements vers l'extérieur. En parallèle, afin de maintenir l'offre de choix et de limiter les ruptures d'approvisionnement, les difficultés logistiques du moment devinrent vite un nouveau défi à relever.

Confinement, déconfinement, reconfinement, toutes ces périodes engendrèrent leurs lots d'adaptations tant commerciales que sanitaires. Malgré toutes ces contraintes, nous avons pu poursuivre l'élargissement de nos gammes, notamment au niveau des produits locaux. A ce jour, ceux-ci proviennent de plus de 25 producteurs et ce chiffre devrait encore continuer d'augmenter. Enfin, à côté de l'aspect commercial des choses, en ces temps de distanciation physique, comment ne pas évoquer l'importance des liens sociaux générés par l'épicerie. En effet, cette dernière représenta -on peut dire malheureusement- à certains moments de l'année l'un des rares lieux de la commune où l'on pouvait tout simplement se croiser et échanger.

Côté festivité, courant juin, nous aurions aimé fêter comme il se devait le premier anniversaire de notre ouverture. Cela ne fût pas possible. De même, dans nos tiroirs se trouve toujours en bonne place la réalisation d'une manifestation de plein air mettant en avant les productions locales. Ce serait un très bon signe pour nous tous, si ce projet pouvait voir le jour et figurer parmi les événements locaux de l'été prochain.

Quoi qu'il en soit, pour celles et ceux (bénévoles ou non) qui œuvrent au quotidien (dans l'ombre ou la lumière) au fonctionnement de l'épicerie, le surcroît d'intérêt porté à notre activité restera comme la satisfaction de l'année, bien que celle-ci soit -il faut bien le dire- d'un goût amer. En effet, difficile d'ignorer que nous sommes tous par-

ties prenantes d'une longue chaîne dont des maillons se retrouvent par la force des événements bien fragilisés. Néanmoins, pour ne pas terminer sur une note trop sombre, rappelons nous qu'au bout du tunnel il y a toujours la lumière.

NB : Le fonctionnement de l'épicerie reposant principalement sur le bénévolat, si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à nous rejoindre. Ce sera avec grand plaisir que nous vous accueillerons.

Les membres du Conseil d'Administration : Karine BOISSONNEAU (Représentante du Conseil Municipal), Marie-Béatrice BOUJU (Secrétaire), Isabelle BRANCHU (Vice-Présidente), Bénédicte CHARRUAULT, Marie-Andrée CHAUSSERAY (Secrétaire adjointe), Myriam COUTANCEAU (Représentante du Conseil Municipal), Monique DAVID (Trésorière adjointe), Françoise GALLARD, Nicole GALLARD, Isabelle GROLLEAU (Trésorière), David JARRY, Claire Hélène MAIGNE, Marie Claire MOTARD, Michel ROUILLIER (Président)



Le Panier Largeassien
 Tél : 05 49 72 37 28
 lepanierlargeassien@gmail.com
 Horaires d'ouverture :
 Du mardi au samedi 10h00 à 12h30,
 le dimanche 09h30 à 12h00.
 Fermé le lundi

espace enfance

Accueil de loisirs « Les Grands Sourires »

La communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais a la compétence enfance/petite enfance. La gestion de l'accueil périscolaire matin/soir & l'accueil de mercredi a été confiée à la commune de Moncoutant-sur-Sèvre « Le service Périscolaire Moncoutantais », qui assure la gestion pour Largeasse. L'accueil est ouvert aux enfants de 3 à 11 ans. L'encadrement est assuré par Eliane GONORD directrice (accueil multi site, Largeasse et Neuvi - Bouin), Vincent CELLERIN, animateur, et Marie-Pierre DEVAUD, animatrice.

L'accueil périscolaire matin-soir | 3-11 ans

Afin de répondre aux besoins des familles, l'accueil périscolaire est ouvert avant et après l'école, de 7h30 à 8h45 et de 16h30 à 18h30.

Il propose des temps de jeux et des activités variées répondant aux envies et au rythme des enfants.

Quelques exemples pour 2020 :

- Fil rouge pour l'année : Les expressions du visage « Comment je me sens » Nous avons fait des affiches soit 7 visages (la joie, la tristesse, la colère, la peur, la fatigue, le dégoût et l'amour). Cela nous permet de voir les expressions et dire chaque jour comment chacun se sent...
- Projet "La Grande Lessive" le thème retenu était « Un monde en kit ». La première semaine de mars avant le confinement, les enfants avaient commencé à réaliser leur visage rigolo et farfelu... Confinement le 16 mars 2020 cause (Covid 19), nous ne pouvions plus continuer ce projet.
- Pour la fête des parents en juin, Les enfants ont fabriqué un cadre suspension cœur, qu'ils ont offert à leurs parents.
- Début octobre, les Automnales de Bressuire fêtent les plantes. Les enfants étaient ravis de participer au concours pour la réalisation d'un épouvantail... et cette année nous étions tous très heureux, Jojo notre épouvantail avait gagné le 2^{ème} prix !!

Durant cette année 2020, il y a également eu la pandémie avec la fermeture des écoles.... Le service enfance ne s'est pour autant pas totalement arrêté durant cette période : Pendant la période de la mi-mars au 11 mai, le service enfance de l'Agglo/périscolaire Moncoutantais a déployé et partagé de nombreuses activités auprès des familles Par le biais du site internet et d'un emailing, a été diffusé une newsletter, à raison de 2 parutions par semaine, afin de mieux vivre ensemble en famille, des activités diverses...créatives, culinaires, physiques, musicales... des liens vers des vidéos, des fiches à destination des parents sur des sujets éducatifs variés. Les équipes ont sollicité les enfants et les parents pour la création des cartes fleuries pour les personnes âgées... donnons à chaque résident un peu de fleurs et de bonheur. Le service enfance restait également ouvert aux enfants de personnels soignants, en périscolaire, sur les écoles ouvertes du territoire, le mercredi à la Chapelle Saint Laurent, et pendant les vacances de printemps à la Chapelle Saint Laurent et à Bressuire. Au moment du déconfinement et la réouverture des écoles, ce fut le moment de retrouver un peu plus d'enfants à l'accueil périscolaire. Quel bonheur de se retrouver même si les règles sanitaires étaient compliquées à appliquer.

Pour 2020/2021, le projet est « Au fil des Émotions » L'objectif est d'aider les enfants à approfondir, identifier leurs propres émotions, dire ce qu'ils ressentent c'est un premier pas vers une communication bienveillante qui permettra à l'enfant de renforcer la confiance en soi et le bien-être. C'est aussi l'occasion de Les accompagner au travers de diverses animations, jeux et arts..., Favoriser le lien social...

L'accueil périscolaire mercredi | 3-11 ans

Les mercredis, les enfants sont accueillis à la Chapelle Saint Laurent ou à Moncoutant-sur-Sèvre. L'accueil peut se faire à la journée ou à la demi-journée (avec ou sans repas) Des équipes formées et dynamiques

proposent à votre enfant diverses activités. De janvier à juin 2020, les enfants ont découvert « Les formes et les couleurs » à la Chapelle Saint Laurent. Les enfants vont imaginer les formes et les couleurs...sous tous les angles avec des activités ludiques et variées : bricolages, jeux, recettes, chants... Cette année, avec le protocole sanitaire (pandémie Covid 19), nous n'avons pas eu de rencontre en juin entre les enfants de l'accueil de loisirs et les résidents de la résidence Bellevue.

Pour l'année scolaire 2020-2021, l'accueil du mercredi a pour projet de faire découvrir « Les régions de France ».

Les enfants vont découvrir d'une façon ludique nos plus belles régions de France avec Mme Curieuse et Mr Baroudeur. Des activités ludiques et variées seront proposées.

L'accueil de loisirs - Petites vacances scolaires (sauf Noël) | 3-12

Les accueils de loisirs de la Chapelle Saint Laurent et Moncoutant-sur-Sèvre sont ouverts pendant les petites vacances et les grandes vacances.

Un accueil est proposé de 7h30 à 9h (avec navette vers la Chapelle Saint Laurent pour la journée) sur le site de Largeasse, lorsque l'accueil de la Chapelle saint Laurent est ouvert (fermeture pendant 2 semaines l'été et pendant les vacances de Noël). Ce service est conditionné à un nombre d'inscrits suffisants.

A la Chapelle Saint Laurent, sur l'année 2019-2020, l'équipe a proposé aux enfants des activités variées autour du thème : « Le monde des enfants »

Pendant les vacances d'hiver, les enfants ont découvert :

- Divers contes...
- Promenade dans les bois de la garde de la Chapelle St Laurent.
- Rencontre en février à la maison de retraite (Fabrication de masques et dégustation de gaufres).
- Atelier bricolages et artistiques.
- Jeux sportifs et jeux de société.

Crise sanitaire (pandémie Covid 19), au printemps : nous avons proposé diverses activités de loisirs... sur le thème : « Les enfants explorent le monde extérieur ».

Pour les vacances d'automne, le thème qui a été développé pour l'année 2020/2021 était « 1.2.3 Soleil est dans le vent »

Pour cette première période de vacances et pour le plaisir des petits et grands, l'équipe d'animation a proposé aux enfants de passer ces journées de vacances autour d'un projet thématique.

Découverte, jeux, ateliers bricolages, ateliers cuisine... la présence d'un intervenant avec un envol de pigeons..., une journée casino au centre... Spectacle Ferrallouizz...

L'accueil de loisirs - vacances scolaires | 11-17 ans

Le service Ados de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais propose aux ados (jeunes de la 6ème à 17 ans) des activités de loisirs sous différentes formules : à la journée, à la semaine, en séjours.

Le projet de la structure est de rassembler les jeunes autour d'activités les motivant afin que ces derniers passent de bons moments entre ami(e)s.

Loisirs ados Semaine

Des activités réparties sur une semaine sont proposées aux jeunes de 11 à 17 ans.

La semaine est composée de : 4 après midi (13h30- 17H30) + une journée de temps fort Les après-midis : activités sportives et grands jeux ainsi que piscine.

Des navettes sont organisées sur les communes pour permettre aux jeunes de se retrouver.

Loisirs Ados Séjours (uniquement l'été)

Loisirs Ados Séjour propose des séjours sur le mois de Juillet afin de permettre aux jeunes de découvrir de nouveau territoire ainsi que la vie en groupe et des activités hors du commun.

Renseignements auprès de l'antenne de Moncoutant, 05 49 72 02 44, enfance@agglo2b.fr



École

Tous les enfants de l'école de la petite section au cm2 sont partis en séjour du 8 au 10 janvier au centre d'activités sportives de Lathus en Vienne. Pendant ces 3 jours les enfants ont réalisé différentes activités sportives selon les âges (cirque, escalade, tir à l'arc, spéléologie), de belles découvertes sans compter la vie tous ensemble pendant 3 jours (repas, détente, soirées...).



Nous en profitons pour remercier les personnes qui nous ont accompagnées : Claudie, Christine, Marie-Isabelle, Patrice et Alain.

Cette année a également été particulière avec la fermeture de l'école au mois de mars avec le premier confinement, l'équipe enseignante a dû modifier sa façon de travailler pour suivre les élèves à distance en envoyant des travaux à réaliser à la maison, nous remercions les parents pour leur coopération.

La rentrée des classes a eu lieu le mardi 1^{er} septembre, nous accueillons 52 enfants répartis sur 3 classes : 16 élèves en maternelle avec Fabienne Vivion et Isabelle Branchu, 16 élèves en CP-CE1 avec Christelle Bertolini et 20 élèves en CE2-CM1-CM2 avec Aurélie Liaud et Loïc Bouju (le mardi).

Après avoir abordé l'an dernier le thème des jeux olympiques et du sport nous partons cette année sur le thème d'un voyage autour du monde.

Depuis la rentrée de septembre les élèves du primaire ont pu aller visiter l'exposition photographique à Moncoutant, les élèves de CE2-CM ont réalisé plusieurs séances de natation à la piscine de Moncoutant jusqu'aux vacances de la Toussaint.



Nous remercions vivement toutes les personnes qui participent activement à la vie de l'école !

Pour les familles qui souhaitent obtenir des informations ou inscrire leur enfant à l'école, veuillez contacter la directrice, Aurélie Liaud, au 05 49 72 02 32.

Le mot de l'Apel (association des parents d'élèves de l'enseignement libre) organise et finance des activités et des animations dont bénéficient les élèves toute l'année : activités sportives, activités culturelles (spectacles, chorale ...). Afin de financer toutes ces activités, nous préparons diverses actions et manifestations. En cette année si particulière, dû à la crise sanitaire qui nous touche tous, nous ne pourrions pas faire notre traditionnel banquet et tout autre rassemblement. En revanche nous organisons diverses ventes : une vente de gâteaux BIJOU, une soirée pizza en février. Nous réfléchissons actuellement à une éventuelle vente de jus de pomme. Il est possible qu'une autre vente de Gâteaux Bijou ait lieu au printemps.

Nous ne sommes pas en mesure actuellement de vous fournir d'autres informations concernant nos manifestations, mais soyez en sûr, nous restons mobilisés ! Vous pouvez rester informés grâce à notre page Facebook « Apel Sainte Anne Largeasse ». Vous pourrez y retrouver toutes les infos et les manifestations à venir. L'APEL est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participe à la vie de l'établissement, et qui, vis-à-vis des parents, a un rôle d'information et de relai avec l'équipe enseignante, la municipalité ou encore l'OGEC. Tous les parents désireux eux aussi de participer concrètement aux manifestations de l'école, sont invités à nous rejoindre.

Nous tenons à remercier tous les parents d'élèves pour leur investissement ainsi que les habitants pour leur mobilisation et leur participation lors de nos manifestations, ainsi que la municipalité de Largeasse pour son soutien.

Bienvenue aux nouvelles familles !

Le mot de l'OGEC (organisme de gestion des écoles catholiques) Les membres assurent le fonctionnement financier de l'école, le maintien et l'entretien des locaux. Cette année est vraiment particulière, heureusement nos enfants ont pu faire un voyage à LATHUS (Centre de loisirs sportif), pour le moment nous ne pouvons rien prévoir en sortie au vu du problème sanitaire. Comme pour beaucoup d'associations les finances sont compliquées et nous avons une légère baisse d'effectifs d'enfants, mais notre commune est d'un grand soutien. C'est avec plaisir d'avoir effectué pendant 6 ans et de pouvoir passer la main avec confiance à Armelle JARRY et la partie comptabilité à Virginie BARON. Merci encore pour toutes ces années.

Benoit GOUBAND



Votre association ADMR de La Chapelle Largeasse, est composée de 12 responsables bénévoles, 139 clients-adhérents et 20 salariées en CDI.

Les prestations variées de l'ADMR permettent de répondre à vos besoins et de vous accompagner au quotidien pour :

- * aide aux repas, entretien du linge et du cadre de vie...
- * garde d'enfants à domicile
- * aide pendant une convalescence
- * courses, aide à l'habillage, à la toilette
- * ménage, repassage
- * prestations de confort (sans prise en charge)
- * téléassistance (FILIEN)

Prise en charge : Nos bénévoles vous visitent et vous accompagnent pour les dossiers de demande d'aide ou de renouvellement

auprès des caisses de retraite, mutuelles ou conseil départemental, suivant les besoins. Votre reste à charge est éligible au crédit d'impôt (même si vous n'êtes pas imposable).

Solidarité : Nos intervenants (agents à domicile, assistantes de vie aux familles et auxiliaires de vie) assurent 23351 heures de service sur les communes de La Chapelle Saint Laurent, Largeasse, Trayes et Neuvy-Bouin et communes limitrophes. Environ **6972 heures** pour Largeasse et Trayes.

Les bénévoles de l'association ADMR remercient sincèrement la municipalité qui, chaque année, par l'aide financière qu'elle nous verse, permet le maintien des emplois de proximité, l'accompagnement des familles et le maintien à domicile de nos aînés : réalisant ainsi le souhait du plus grand nombre de « vieillir chez soi ».

Différentes actions ont été menées au sein de l'association : vente de calendriers, soirée vœux rassemblant salariées et bénévoles, pique-nique offert par l'association partagé entre bénévoles et intervenantes, distribution de sacs à pain via boulangeries et dépôt de pain, remise de chèques-cadeaux au personnel en fin d'année, et chocolats à nos adhérents,

Conclusion : Merci aux usagers pour la confiance accordée et aux bénévoles pour leur dévouement.

Contacts pour Largeasse

Association : admr.lachapelle@fede79.admr.org
 ADMR de La Chapelle-Largeasse 2 Rue de la poste
 79240 LARGEASSE tél. : 05.49.65.15.71

Dossiers : Simone PALLUAU tél. : 05.49.72.13.46
 Françoise GALLARD tél. : 05.49.72.01.56



Club des dinés

Amis du club aînés, au nom de tous membres du bureau nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2021.

Notre vœux le plus cher, est de nous retrouver comme avant, pour une belote, un concours, un tac tik, partager un pot au feu, une galette aux pruneaux, repas fête des mères, prendre du plaisir et du rire ensemble.

Pour l'instant pas question de rencontre ou de voyage. Dès que possibles nous recommenceront.

Protégez-vous et gardez le moral.

M^{me} Rousseau Gilberte, la présidente,
 Tél 05.49.72.55.16.

résidence Bellevue

2020, une année très spéciale !!!

Cette année fut très particulière car la COVID s'est invitée dans notre monde plutôt tranquille. Mais, tout a été mis en place pour que cela se passe au mieux pour le personnel, les résidents, et éviter ainsi la venue de ce virus au sein de la structure.

Pendant cette période de confinement difficile, les employés de la résidence étaient là pour nous écouter, nous rassurer et nous distraire.

Il a également été mis en place un système de réunion vidéo avec les familles sur Skype et d'échange par mail de photos ou vidéos. Ce qui nous a permis de pouvoir voir nos familles même éloignée, et ainsi de pouvoir nous rassurer.

Nous avons pu profiter de la venue d'un accordéoniste et de chanteurs, dans de bonnes conditions.

Diverses autres activités ont pu se tenir : le bricolage, la cuisine et des jeux.

Cette année 2020 restera unique mais nous en garderons, malgré tout, un bon souvenir.

Si vous voulez, vous aussi, profiter de cette joie de vivre dans notre structure, vous pouvez vous inscrire sur la liste d'attente des logements qui se trouve à votre disposition à la mairie (05.49.72.02.10).



transport solidaire

Le transport solidaire est mis en place sur notre commune depuis le 1er janvier 2018, du lundi au vendredi, dans un rayon de 30 km.

La personne référente à Largeasse est Mme Marie-Andrée Chausseray. Vous pouvez la contacter au 05.49.72.05.17. Elle vous apportera toute l'aide nécessaire pour remplir le dossier bénéficiaire et faire le relais avec le secours catholique de Moncoutant.

Ce service est destiné à toutes personnes n'ayant pas de moyen de locomotion.

A ce jour, dix chauffeurs sont répertoriés, 14 personnes sont inscrites comme bénéficiaire de ce service. Sur les dix premiers mois de l'année, 17 déplacements ont été effectués pour 694 kilomètres parcourus (13 déplacements pour se rendre dans des commerces et les 4 autres pour des soins à la personne).

Et si vous souhaitez devenir chauffeur bénévole ou profiter de ce service, n'hésitez pas.....

Contacts :

Secours catholique de Moncoutant : 06.83.81.16.63
Marie-Andrée Chausseray : 05.49.72.05.17

l'équipe paroissiale

Cette année encore, notre communauté locale de Largeasse a vécu des temps forts qui se veulent toujours joyeux, priants et conviviaux. D'autres dates ont été annulées ou repoussées à cause de la pandémie.

Rencontres :

Le 25 Février, toutes les personnes ayant participé de près ou de loin à la vie de l'Église se sont réunies pour partager un verre de l'amitié en présence du père Georges Skotnicky. Pour cette soirée de Mardi-Gras, les tourtisseries étaient au rendez-vous !

Ce n'est qu'en septembre que l'église a pu accueillir son habituelle équipe de volontaires pour un nettoyage d'automne ! Une fois n'est pas coutume...

Le vendredi 23 octobre, à la salle du millénaire, le film «Jésus l'enquête», des éditions Saje, a été projeté à la salle du Foyer Rural. À la suite de cette séance, Père Benoît Gosselin a animé un échange entre les participants. Père Georges était également présent.

Nous espérons pouvoir proposer de nouvelles projections en 2021.

Caté :

Le 6 Juillet, après une coupure de 3 mois de caté, les enfants et catéchistes se sont réunis pour vivre un mini-pèlerinage à Largeasse. Ce fût une magnifique journée qui a débuté à l'église St Etienne : découverte et temps d'adoration. Après des activités autour du temps liturgique, les prières, la messe, la journée s'est poursuivie à la grotte pour prier Marie. Un verre de l'amitié a permis de clôturer cette rencontre avec les parents des enfants.

Résidence :

Plusieurs équipes du rosaire se réunissent chaque mois, parfois à la résidence.



Père Georges devait venir donner le sacrement des malades mais ce rendez-vous a été reporté à cause du confinement.

En 2020, l'équipe devait se renouveler. La messe de renouvellement initialement prévue en mai puis repoussée en novembre ne sera désormais qu'en 2021. Il n'est donc pas trop tard pour vous faire connaître si vous êtes intéressés pour nous rejoindre. Toute aide, toute nouvelle idée fait avancer !

Nous remercions, d'ailleurs, Marie-Jo Sardet qui vient maintenant seconder Jacqueline dans la préparation des sépultures. Merci également à Catherine Bajon et Pascale Jarry qui apportent une aide précieuse dans la préparation et l'animation des messes.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les personnes suivantes :

- Père Georges SKOTNICKY : curé de la paroisse à Moncoutant (05 49 72 60 20)
- Jean-Marc JARRY : délégué pastoral, coordination de l'équipe (05 49 72 09 60)
- Jean-Paul BORDEAU : délégué matériel et finances (05 49 72 80 54)
- Chrystèle CAILLÉ : déléguée annonce de la foi, baptêmes, catéchèse (05 49 72 20 74)
- Fernande SAVIN : déléguée prière, préparation des messes (05 49 72 18 26)
- Jacqueline CLOCHARD : déléguée charité, sépultures, visite aux malades et personnes âgées (05 49 74 85 75)
- Andrée CHAUSSERAY : intentions des messes (05 49 72 19 94)
- Marcelle JARRY : rosaire (05 49 72 17 79)
- Claude BOISSONNEAU : service de la sacristie (05 49 72 02 33)
- Albert PILLET : gardiennage de l'église

Toute l'équipe de la communauté locale vous souhaite une Belle et Sainte Année 2021 !

Don du Sang



Lors de l'Assemblée Générale de l'Amicale de Gâtine le 31 janvier 2020, l'Amicale a récompensé Joël BASTIEN, donneur de sang très fidèle atteint par la limite d'âge. L'EFS lui a offert deux stylos.

Suite à l'annonce de Serge FAZILLEAU de laisser la présidence qu'il a assumée pendant 7 ans, c'est Pauline GODILLON, membre de l'UD, qui a été élue Présidente.

En raison des mesures sanitaires imposées par la COVID 19, l'EFS a décidé de rapatrier les collectes de sang à Largeasse car la salle des fêtes est plus grande qu'à l'Absie. Les membres de l'Amicale ont ainsi pu accueillir au mieux les donateurs qui se sont présentés avec RDV au début puis sans. On peut toutefois regretter la baisse du nombre de donneurs. 326 dons de sang et 155 dons de plasma ont été réalisés sur les 5 collectes de l'année 2020.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 17 nouveaux donneurs de sang.

Malgré les circonstances exceptionnelles, l'Amicale a poursuivi ses actions de promotion du don de sang. Le stand, devant le magasin Carrefour de l'Absie le 21 juin, a eu un impact très limité en raison du mauvais temps. En plus de la randonnée pédestre qu'elle organisait depuis 3 ans, cette année, l'Amicale a aussi organisé une randonnée VTT. Dans le respect des règles sanitaires en vigueur, cette action s'est révélée être un succès. Les bénévoles masqués ont accueilli 180 marcheurs et 120 vététistes.



Dates des collectes 2021 à l'Absie de 16h00 à 19h00 :

Mardi 16 Février

Jeudi 15 Avril

Mardi 15 Juin

Jeudi 23 Septembre

Mercredi 1^{er} Décembre

Adresse @ de l'Amicale : amicalegatine79secretariat@gmail.com

Le foyer rural

Cette année si particulière se termine, elle restera présente dans les esprits de chacun de nous.

En effet, nous avons été contraints d'annuler tous nos rendez-vous prévus en cette année 2020 :

Assemblée générale du Foyer Rural du 17 avril

Participation à la fête communale du 4 juillet

Soirée cabaret du 26 septembre

Pour 2021, nous espérons reprogrammer toutes ces manifestations, mais pour le moment, nous ne pouvons vous donner des dates précises.

Nous avons une pensée particulière à tous nos aînés qui n'ont pas pu honorer leur rendez-vous hebdomadaire.

Je vous souhaite donc une année 2021 bien meilleure que celle écoulée avec mes meilleurs vœux de bonheur, de réussite et surtout la santé.

Le président,
Jacky Bonnet

Ofildelo



Au terme de cette année des plus difficiles, voici donc le moment d'en faire le résumé. Tous nos lâchers de truites ont été annulés, ceux-ci tombant pendant le premier confinement.

La pêche est restée ouverte sur le plan d'eau en dehors des deux périodes de confinement et ce jusqu'à fin novembre, une année en queue de poisson peut-on dire.

Une journée de pêche a été organisée avec concours amical entre les adhérents le 13 juillet, journée des plus agréables en ces temps troublés.

L'année prochaine devrait être dans la continuité de nos actions des années précédentes, lâchers de truites, en espérant vous revoir nombreux au bord de l'eau, le bureau et tous les adhérents vous souhaitent une très bonne fin d'année 2020, une bonne année 2021, une bonne santé, et surtout prenez soin de vous. A bientôt.

Le Président, Guy CHAUSSERAIS 05.16.72.92.36 ou 06.72.34.39.29



Gym enfant

La saison 2019-2020 a été une année blanche pour la gymnastique, avec l'arrêt des entraînements et compétitions suite au confinement.

Les premières compétitions au niveau départemental ont eu lieu en décembre et janvier, avec des résultats très prometteurs puisque nos gymnastes étaient qualifiés pour la région. Hélas nous avons été freinés dans notre élan avec l'annulation de toutes les compétitions.

Habituellement le club lève le pied après une saison riche, pour goûter un repos bien mérité durant les deux mois de vacances d'été. Mais la saison exceptionnelle que nous venons de vivre, nous a obligés à penser autrement, et donc fin juillet et début août nous avons organisé des stages de remise en forme afin de préparer la saison 2020-2021.

Ces stages ont été faits en respectant les mesures sanitaires, avec gel hydroalcoolique, travail en petit groupe, désinfection du matériel, masque pour les entraîneurs.

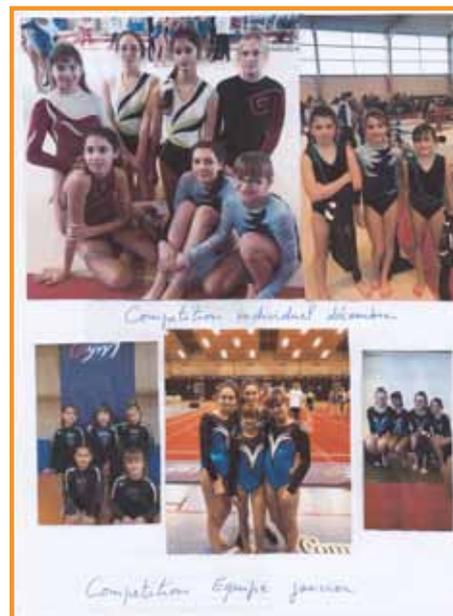
Des consignes de sécurité qui sont toujours appliquées avec la reprise des entraînements depuis le début septembre.

Nos effectifs licenciés sont en hausse pour cette nouvelle saison.

Le club a renouvelé les tenues justaucorps et vestes floquées au nom du club.

Une aide financière nous a été octroyée par la municipalité et le foyer rural.

Un grand merci à eux pour leur soutien au club.



Gym adulte



Lydie Ferreira
animatrice

Nos activités de Fitness-Gym Adultes se déroulent chaque lundi soir, de 20h30 à

21h30, à la salle omnisports. Lydie Ferreira est notre éducatrice sportive diplômée pour la deuxième année consécutive.

Après une saison 2019-2020 arrêtée en mars en raison de la pandémie de Covid-19, nous sommes 20 adhérents (19 dames et 1 homme) à s'être inscrits pour la période sept 2020 - juin 2021.

Au cours des séances, nous découvrons des exercices sportifs adaptés qui nous permettent d'être à l'écoute de notre corps et de ressentir les effets bénéfiques d'une pratique régulière. Nous alternons entre du cardio, du renforcement musculaire, du Pilates, des abdos, des temps plus actifs ou plus doux pour les muscles et l'esprit.

Bien sûr, un protocole sanitaire a été mis en place ainsi qu'une utilisation limitée du matériel.

Et pourtant, le mercredi 27 octobre, nous avons appris les nouvelles mesures décidées pour lutter contre l'épidémie. Le retour au confinement avec limitation des déplacements nous a obligés à stopper notre gym... Avec une touche d'humour, Lydie nous a proposé deux choix : « Nous laisser nous abattre, sombrer dans le chocolat et, au lieu de faire des squats, squatter notre canapé ou maintenir nos efforts avec elle et rester en bonne santé. »

C'est pourquoi elle nous prépare régulièrement des petites vidéos qu'elle envoie par Internet. Nous la remercions pour son investissement et sa bonne humeur.

Mais la dynamique de groupe nous manque et nous espérons nous retrouver rapidement chaque lundi soir. A ce moment-là, vous pourrez, si vous le souhaitez, venir assister à deux séances gratuitement et faire partie de l'équipe.

Avec 2021 qui commence, nous vous souhaitons une bonne année et surtout une très bonne santé !

La présidente M^{me} Dany Bodin

Personne à contacter : Mme BOUJU Béatrice

Les copains de Paul et Thibault



Les copains de Paul et Thibault ont répondu plus que jamais aux besoins supplémentaires émis par les services de néonatalogie et maternité de Faye l'Abbesse, Niort et Châtellerauld. Pendant le premier confinement dû à la COVID et suite à

logie de Faye l'Abbesse, par la confection de carrés (tissus) pour la toilette des prématurés. Ceux-ci seront remis courant décembre 2020. Nous remercions le conseil municipal de nous avoir attribué une première subvention suite à notre demande. Pour finir, un petit mot au sujet de notre mascotte «souricette» : elle a été offerte à la base de Landivisiau (29), elle a donc fait un vol à bord d'une rafale de la Marine Nationale avec un chef de patrouille de la Flotille 17 F.

Un beau clin d'oeil à notre association.

Nos mascottes sont nos ambassadrices et nous remercions ceux qui les reçoivent avec bienveillance. Une « souricette » a été remise à chaque hôpital... « Fait de ta vie un rêve et d'un rêve une réalité », Antoine Saint Exupéry

la fermeture des magasins, nous avons confectionné plus de layettes. Et nous avons fourni plus d' « Angelines » sur deux hôpitaux.

Nous sommes en train d'exaucer un souhait pour la néonato-

Vous pouvez contacter M^{me} CHARTIER Monique
mail:lescopainsdepaulsetthibault@gmail.com

Union Nationale des Combattants



C'est avec amertume que se termine cette année 2020 à cause de la covid 19 nous avons été obligés d'annuler de nombreuses manifestations.

L'année avait pourtant bien commencée par notre assemblée générale le 7 Janvier avec une bonne participation des adhérents (es) et trois nouvelles adhésions à notre association. Notre concours de belote a eu lieu le 2 février avec comme à l'habitude de nombreux et beaux lots.

Ensuite un coup de frein a été mis à nos activités à cause de la covid 19. Les commémorations du 8 Mai ont eu lieu **en petit comité 4 personnes. Le méchoui de Juillet à été annulé. Le 11 Novembre a eu lieu avec un programme réduit, insignes et diplômes ont été remis à nos porte- drapeaux** un vin d'honneur a ensuite été offert par la municipalité.

Pour ce qui est des commémorations du 5 Décembre, nous ne savons pas si elles auront lieu. Si vous désirez nous rejoindre n'hésitez pas à contacter le bureau UNC Largeasse Trayes

Tél: 05.49.72.02.82.

Musiclub



Nous adressons tous nos vœux pour cette nouvelle année et surtout une bonne santé à toutes et tous.

Comme pour de nombreuses associations, l'année écoulée ne s'est pas déroulée comme nous l'avions prévu. Toutes les activités du Musiclub (danse, chants enfants et adultes), ont été interrompues au moment du premier confinement et n'ont pas pu reprendre depuis. Nous n'avons donc pas pu présenter nos deux spectacles annuels.

Pour l'année 2021, il est compliqué de faire des projets. Une chose est sûre, il n'y aura pas de spectacle au mois de Juin. Nous gardons, tout de même, espoir pour celui de chants du mois de Novembre, tout dépendra de la date de reprise des cours et des conditions sanitaires.

Nous réfléchissons également à une nouvelle organisation de l'association afin de continuer à proposer les cours de danses et de chants. En effet, étant peu nombreux au sein du bureau, cela devient compliqué de maintenir l'ensemble des activités, mais nous souhaitons trouver une solution pour que cela perdure.

En attendant de pouvoir se retrouver dans de meilleures conditions, prenez bien soin de vous et de vos proches.

Le Bureau

Personne à contacter :

Bénédicte CHARRUAULT : 05.49.74.33.89

musicclublargeasse@gmail.com

Vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook Musiclub Largeasse

Atelier passion



En cette année 2020, un peu spéciale, nos rencontres du jeudi soir se sont évi- demment arrêtées pendant le confinement. Nous avons tout de même fait de la couture (sacs, doudous monstres), et du cartonnage. Différentes boîtes ont été créées, selon les choix de chacunes, telles que des boîtes de jeux, à couture, à thé et infusions...

Depuis septembre, nous sommes dix personnes à nous retrouver le jeudi soir à 20h30 à la salle du Millénaire.

Nous avons débuté par de la broderie diamant. Cette activité manuelle consiste à créer de magnifiques tableaux en relief en collant des petits strass colorés sur une toile adhésive. Ce loisir peut se continuer, individuellement, chez soi, ce qui est intéressant et très agréable en cette deuxième période de confinement. L'Atelier Passion vous souhaite à tous une bonne année et une bonne santé 2021.



Prenez soin de vous.

Contacts : Monique DAVID 05.49. 72. 13. 99
ou Marie-Rose FERRET 05. 49. 72. 10. 21

tennis club



Le Tennis Club la Chapelle Largeasse compte pour la saison 2020/2021 une trentaine de licenciés, qui pratique du tennis en loisir ou en compétition. Pour les joueurs et joueuses en recherche de perfectionnement, le club propose des entraînements le mardi soir, encadrés par Ross

PENNINGTON : 17h/18h jeunes débutants 4-10 ans, 18h/19h30 perfectionnement jeunes 11-14ans et 19h30/21h ados et adultes.

Durant l'année sportive, équipes jeunes, féminines et masculines du TCCL évolueront sur différents championnats départementaux.

Pour équilibrer son budget le club organise une vente de pizzas le 6 novembre et un loto le 14 novembre 2021 au foyer rural de Largeasse.



Pour plus de renseignements n'hésitez pas à visiter notre site : tccl79.wix.com/tccl
06.82.11.82.94 06.87.09.07.97

amicale Bouliste

Cette année 2020 a commencé avec notre concours de belote le deuxième dimanche de janvier. Il s'est déroulé avec 90 doublettes.

Début mars nous avons fêté notre décoré (Edmundo Perreira) au cours de l'assemblée générale du secteur qui a eu lieu à la salle des loges à Parthenay.

Nous débutons la saison avec 35 licenciés mais comme toutes les associations nous n'avons pas pu nous retrouver sur les terrains de boule durant cet été à cause du confinement .

Malgré tout, quelques-uns se sont retrouvés sur les jeux de boules de la salle des fêtes.

Au cours d'une réunion, il a été évoqué l'idée d'avancer le banquet afin que tout le monde puisse se retrouver. Ce qui fût fait au mois d'octobre au restaurant la " Table



de Fred " suivi d'un après-midi jeu (Belote – Tac-Tik).

Et bien sûr, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous serez les bienvenus et très bien accueillis.

L'amicale bouliste vous souhaite une bonne et heureuse année 2021.

Club de football scal - mc

Sporting club l'absie largeasse Moutiers sous Chantemerle

Affiliée à la FFF sous le numéro 582376
District de football des Deux-Sèvres

La saison 2019-2020 pour le Sporting club L'Absie Largeasse Moutiers Sous Chantemerle s'est terminée début Mars, suites aux risques sanitaires. En résumé, bilan mitigé.

Notre effectif pour cette saison est la suivante :

- €57 Joueurs Seniors
- €31 Dirigeants licenciés et non licenciés
- €1 Arbitre officiel
- €15 Joueurs Futsal
- €39 Joueurs Jeunes (de 6 à 17 ans) dont 1 Féminine
- €8 Bénévoles

En termes de résultats sportifs, l'équipe première en 3^{ème} division jouait encore leur objectif de montée. Mais suite aux arrêts des compétitions à cause de la crise sanitaire, le district des Deux-Sèvres a décidé de faire un classement avec un prorata bien particulier, ils terminent donc à la 5^{ème} place de leur poule à 7 points du 1^{er}.

La réserve A, en 5^{ème} division, jouait quant à elle la montée. Après une très bonne première partie de saison, elle accède au 1^{er} niveau de la 5^{ème} division, en terminant 2^{ème} de sa poule, pour jouer la montée. Chose qui sera réalisée suite au classement définitif effectué par le district.

La réserve B, qui évoluait également en 5^{ème} division, a réalisé un parcours plutôt compliqué en terminant 9^{ème} de sa poule. Elle aurait pu réagir dans la seconde partie de saison, en 2^{ème} niveau de 5^{ème} division, mais elle n'aura joué qu'un seul match, match qui sera gagné.

Côté futsal, la deuxième saison, comme à son habitude, a été riche en buts encaissés et marqués. Jouant dans une poule de Brassage en 2^{ème} division, elle termine 1^{er} ex-aequo et accède dans une nouvelle poule en 2^{ème} division pour jouer la montée. Malgré la volonté du groupe, la saison s'achèvera début mars et avec 4 matchs de jouer, elle terminera à la dernière place de leur poule.

Côté jeunes, on compte 39 licenciés jeunes dont 24 sur l'entente avec le SA Moncoutant Football et le reste sur l'école de football.

Cette saison s'est déroulée au mieux grâce à l'ensemble des joueurs, des dirigeants, des sponsors, des mairies mais aussi des supporters et nos bénévoles. Nous profitons de cet article pour remercier l'ensemble des acteurs du club sans qui l'association ne pourrait pas fonctionner.



Nos bénévoles qui tracent nos terrains tout au long de la saison

Pour la saison prochaine :

- Manu GNAVOR, que nous remercions pour ces années passées au club, laisse sa place à Pierre BEILLARD avec l'équipe 1^{ère} en 3^{ème} division
- Stéphane BETARD continue avec la réserve A en 4^{ème} division
- Aymeric GILLES continue pour la réserve B en 5^{ème} division
- Matthieu GIRARD accompagné d'Alexandre RAMBAUD, continuent de s'occuper de notre école de foot.
- L'équipe FUTSAL, coaché par Laurent MARQUOIS, repart pour une nouvelle saison.

Nos manifestations à venir, selon les conditions sanitaires annoncées, sont :

- | | |
|-------------------------|----------------------------|
| 15 Janvier 2021 | Tournoi de Futsal |
| 6 Mars 2021 | Dîner Dansant du SCAL-MC |
| Week-end de Pâques 2021 | Tournoi Jeunes / Seniors |
| 5 Juin 2021 | Assemblée Générale du Club |
| 19 Juin 2021 | Soirée Années 80 |
| 17 Septembre 2021 | Fête de la Bière |
| 11 Novembre 2021 | Concours de Belote |
| 26 Novembre 2021 | Concours de Palets |

Tous les membres du SCAL-MC (Joueurs et Dirigeants) vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et espèrent vous voir prochainement sur les terrains pour nous encourager.



Président : M^r VINCENS Julien
- tél. : 06.17.60.00.56 - ej.vincens@sfr.fr

réfèrent jeunesse



Deux référents jeunesse sont installés sur Moncoutant sur Sèvre et peuvent intervenir sur l'ensemble du territoire moncoutantais.

Basé au 1^{er} étage du Centre Médico Social de Moncoutant, Jimmy GEFARD et Matthieu BAUDIN ont pour mission d'informer, orienter et accompagner les jeunes dans leurs projets.



A destination des jeunes de 11 à 30 ans, ils proposent un lieu d'accueil et pourront répondre aux questions jeunesse: vie sociale, citoyenneté, accès à la culture, aux loisirs, aux premiers jobs... Ils développeront également des actions collectives contribuant à l'épanouissement et à l'information de ce public. Il s'agit d'aller au-delà de l'activité de loisirs et de permettre aux jeunes de s'exprimer et de leur faire prendre conscience de leurs possibilités à travers l'accompagnement et la mise en œuvre de leurs idées, de leurs envies...

Les référents jeunesse interviennent sur l'ensemble du territoire y compris directement sur votre commune sur simple demande ; Alors si vous avez des envies, des idées, des projets, n'hésitez surtout pas à les contacter.

Matthieu et Jimmy sur différentes plateformes.

Mail : jeunesse.moncoutantais@famillesrurales.org - Tel : 06.38.36.01.90

Page facebook : Référents Jeunesse Moncoutantais - Instagram : [rjmoncoutantais](https://www.instagram.com/rjmoncoutantais) - Snap : RJM-79

famille rurale

PROJET D'ESPACE DE VIE SOCIALE (EVS) SUR LE TERRITOIRE MONCOUTANTAIS

Depuis octobre 2019, une démarche de diagnostic (préfiguration) pour étudier la mise en place d'un espace de vie sociale sur le territoire moncoutantais est en cours. Cette démarche doit aboutir sur la création d'un espace de vie sociale sur 2021.

Mais un Espace de Vie Sociale, qu'est-ce que c'est ? Les espaces de vie sociale sont des lieux de proximité, gérés par des associations, qui développent des actions collectives permettant :

- le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage,
- la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

Sur quel territoire ? L'EVS a pour objectif de rayonner sur le territoire moncoutantais. Il va donc couvrir les 9 communes (L'Absie, Saint Paul en Gâtine, Moncoutant sur Sèvre, Chanteloup, La Chapelle Saint Laurent, Clessé, Neuvy-Bouin, Traves, Largeasse)

Qui sera porteur du projet ? Une association loi 1901 va être créée pour mettre en place le projet. Elle est pour partie l'émanation du comité de pilotage de la préfiguration. La gouvernance est assurée par 2 collèges :

1. Collège des personnes physiques et familles
2. Collège des associations

Deux représentants de groupes de jeunes et des représentants d'organismes auront un rôle consultatif dans le Conseil d'Administration.

Pour quel projet ?

L'espace de vie sociale a pour finalités et objectifs :

- la socialisation des personnes, pour lutter contre l'isolement



Réunion publique projet EVS à Moncoutant - 21 novembre 2019



Groupe Parentalité à Clessé - 13 février 2020

- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire, pour favoriser le « mieux vivre ensemble »
 - la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité, pour développer les compétences des personnes et les impliquer dans la vie sociale.
- L'EVS est une démarche d'habitants d'un territoire pour répondre à des besoins repérés qui contribuent à l'enrichissement de la vie locale. Le projet réfléchi sur le moncoutantais s'est fixé pour commencer 4 champs d'intervention :
- La parentalité • La jeunesse • Les seniors
 - Les initiatives locales d'habitants

Les actions envisagées pour 2021

- l'organisation de permanences d'écoute et d'information, de groupes de paroles et de rencontres thématiques pour les parents
- l'organisation de visites à domicile et de rencontres conviviales pour les seniors
- la mise en place d'ateliers d'échanges de savoirs (informatique, cuisine, langues étrangères...).
- Le renforcement de l'action des référents jeunesse

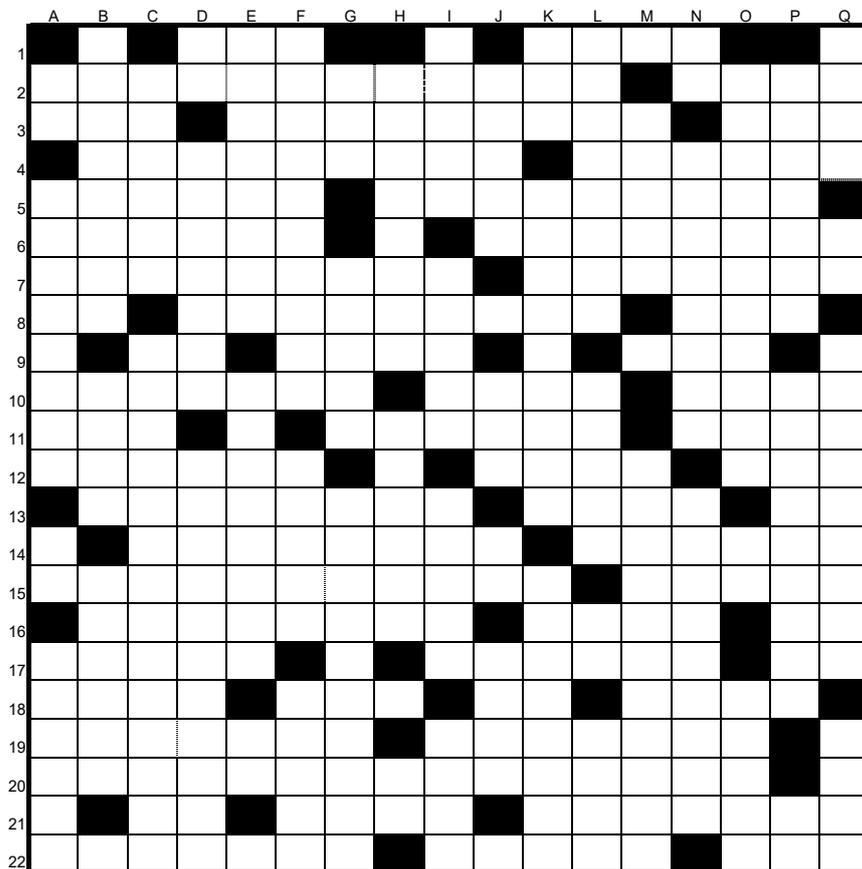
Pour plus de renseignements :

fd.deux-sevres@famillesrurales.org / 05.49.65.03.50

Mots fléchés

HORIZONTALLEMENT

- 1 - Transport - Camélidé domestique
- 2 - Village - Jeune officier (inversé)
- 3 - Paire - Forme d'une corne - Mèche rebelle
- 4 - Hurlait - Répéter
- 5 - Versants de montagne - Commune des 2 sèvres
- 6 - Ile de grâce - Auteur dramatique grec
- 7 - Habitantes d'une commune de la cote d'or -
Peut provoquer la mort (féminin pluriel)
- 8 - Symbole chimique - Commune du cher - Verrou
- 9 - Symbole chimique - Avis - Regarda avec étonnement
- 10 - Sévère - Puniton - Ciel
- 11 - Pronom personnel - Commune de la marne - Attaches
(mélangé)
- 12 - Erigeas - Enduit à base de marbre - Société civile immo-
bilière
- 13 - Irritées - Dieu de l'amour - Symbole de l'hectare
- 14 - Polygone - Jardin
- 15 - Village - Etuves
- 16 - Travailleurs d'étoffes - Caleçon - Négation
- 17 - Restaurants - Tournoi de louis IX - Infinitif
- 18 - Prime - Allure - Parlement européen - Lac d'amérique
- 19 - Département - Commune du gers
- 20 - Primairement
- 21 - Voyelle double - Vision - Commune d'Allemagne dans la
basse saxe
- 22 - Habitants d'une commune du doubs - Tartine - Rongeur



VERTICALEMENT

- A - Route départementale - Commune d'Italie de la province d'impéria
- Symbole chimique - Commune d'Espagne dans la province de léon
- B - Village - Rivière du congo - Illégal
- C - Village - Capitalisées
- D - Pronom démonstratif - Commune d'Allemagne situé dans le rhénanie
- Qui changes de formes avec l'age
- E - Opération - Perdions - Pour appeler
- F - Repurger - Langue parlée en géorgie - Cépage
- G - Court message - Combinée chimiquement au sodium
- Bassinantes
- H - Village - Berner - Mammifère arboricole

- I - Fragment d'œuvre - Service de renseignement extérieur
- J - Section de la commune de tongres en Belgique - Sable très fin
- J - Adjectif possessif - Code de l'ono - Symbole de l'exavolt
- Enseigne de magasin
- K - Radio (inversé) - Penseur en turquie - Désirera
- L - Commune de l'eure - Commune de l'allier - Mesure chinoise - Alliés
- M - Type - Isolement
- N - Tiens - Ecartées - Relieront un patient à un ordinateur
- O - Plat de bœuf - Participe passé de lire - Radio France ?
- P - Accélérée - Plante aquatique - Article féminin
- Q - Egal - Indicatif présent du verbe etre - Empiler - Colline

Sudoku

	3	9	5		4			
		6						
1				9		4	2	
			9				5	
			3					4
3						1		
	6	2		1				7
	4							
			7			9		5

Calendrier des fêtes

Nos manifestations à venir, sous réserve des conditions sanitaires annoncées. Et que les associations n'hésitent pas à contacter la commission communication pour faire paraître **les nouvelles dates des manifestations sur le site internet Largeasse.fr ou sur Facebook.**



JANVIER

MARS

Samedi 6 : Dîner Dansant du SCAL-MC
Samedi 27 : Banquet de l'Ecole Ste Anne



FEVRIER

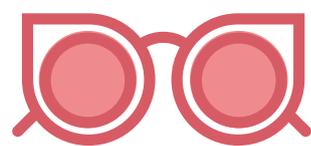
Vendredi 5 : Soirée Pizzas école Sainte Anne



AVRIL



JUIN



SEPTEMBRE



OCTOBRE



NOVEMBRE

Dimanche 14 : Loto du tennis à la salle Guy Gonnord.

DECEMBRE



MAI

Dimanche 30 : loto de l'Ecole Ste Anne



JUILLET

Vendredi 2 : fête de la commune



AOÛT

Solutions des Jeux de l'an passé

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	S	
1	E	R	O	S		C	A	N	D	E	L	A	B	R	E	S		
2	E	C	O	C	H	A	R	D	I	E	R	E		E	A	R	L	
3		H	O	R	I	Z	O	N		R	O	S	E	L	I	N	E	
4	P	A	T	E	R	E	S		L	O	S	E	R		S	E	B	
5	O	R	E		E	R		E	A	U		E	G	L	I	S	E	
6	D	R	O	S	O	P	H	I	L	E	S		E	N	T	C		
7	A	I		C		L	O	O	S	E	R		A	M	E		H	
8	N	E		C	A	I	R	N	S		E	R	G	O	T	A		
9	C	R	O	I	S	E	T	T	E	S		O	N	U		N	R	
10	R	E	N	D		R	E	E	R		E	M	E	L	I	N	E	
11	A		D	E	R		R		A	R	C		A	I	L	E	S	
12	G	A	I	N	A	I		U		A	U	C	U	N			S	
13	E	M	O	T	I	O	N	N	A	B	L	E		D	E	M	O	
14	P	L	A	N	T	O	I	R		E	P	O	U	T	I	R		
15	P	O	I	L	U		U		M	I		E	R	B	E	T		
16	M	U	N	I	R		E	V	A	S	E		F	O	R	A	I	
17	L	E	S	A	I	T		I	S	O		R	I	N	E	R		
18	S	E		A	G	T		I	S	O	N		O	S	E	R		
19	A	S	S	I	E	G	E	S		U		B	I		L	A	C	
20	V		P	E	S	E		L	A	D	A			P	L	I	A	
21	O	R	O	N		M	E	A	C	U	L	P	A		E	T	E	
22	N	E	T	T	O	I	E	M	E	N	T		S	E	S		N	





NAISSANCES

CROISE Esteban né le 19 février 2020

AREZKI Merlin né le 2 mai 2020

BAUDET Léo né le 8 juin 2020

LAUNAY Maxine née le 12 août 2020

LECOINTRE Swane née le 8 septembre 2020



MARIAGES

Le 1^{er} Août : Thibault BROSSEAU et Marion GUERIN, Pré-Vert

ILS SONT ARRIVÉS PARMIS NOUS EN 2020 :

Mme RIBEIRO Madison – Le gâtineau

Mr et Mme TISON Marc et Eve – La garotière

Mr et Mme BRUSSON Fabien – La sapinaudière

Mr THAPON Stéphane – Le Bas Bourg

Mme DORGET Christiane – 6 Rue des tilleuls

Mr PINEAU Anthony – La Fosse

Mr et Mme JEAN-BAPTISTE Emile et Madeleine – Rue des tilleuls (arrivés en 2019)

Mr et Mme BRETON Dominique et Hélène – lotissement les Champs Berton



DÉCÈS

Le 22 Février : Monsieur Michel MARTIN - 4, Rue des vieilles forges

Le 17 Mars : Monsieur Colbert ROY – Rue des vieilles forges

Le 3 Mai : Monsieur Jean-Baptiste MORISSET – La guérinière

Le 26 Mai : Madame Odile GEAY – La foucaudière

Le 22 Août : Madame Yvette JARRY épouse BERTON – 6, Rue Mesnard de la garde

Le 4 Septembre : Madame Maryvonne BOCHÉ épouse Martin – 4, Rue des vieilles forges

Le 24 Octobre : Monsieur René MORISSEAU – La fosse

Le 23 Novembre : Monsieur Gérard BIROT – La haie

Tarifs de location de salles

RÉSERVATION DES SALLES : RETRAIT DES CLÉS

Les clés des salles de réunion ou salle Guy Gonnord doivent être retirées au secrétariat de mairie la veille avant 17 H et déposées dans la boîte aux lettres de la mairie après utilisation.

Depuis début 2017, les modalités de paiement des locations de salles ont changé. Un acompte est demandé avant chaque location et le solde sera versé au moment de la remise des clés.

Nouveau dans le règlement intérieur :

L'organisateur devra restituer les locaux propres et le matériel rangé.

		Particuliers Largeassiens	Particuliers Hors Commune	Sociétés/ Associations Hors Commune	Associations Communales
Salle Guy GONNORD	La Terrasse	140 €	190 €	190 €	GRATUIT
	1 salle + la Terrasse	240 €	370 €	230 €	
	2 salles + la Terrasse	285 €	510 €	335 €	
	Option jeudi soir	52 €	52 €	-	
	Lendemain de fête	40 €	80 €	-	
	Vin d'honneur	85 €	85 €	85 €	
	Réveillon	710 €	710 €	710 €	710 €
	Salle du Millénaire	50 €	80 €	86 €	GRATUIT
	Location percolateur	25 €	25 €	25 €	25 €
	Caution	500 €	500 €	500 €	500 €

Solution du sudoku

8	1	3	7	2	6	9	4	5
7	4	5	8	3	9	6	1	2
9	6	2	4	1	5	3	8	7
3	9	4	2	5	8	1	7	6
5	7	8	3	6	1	2	9	4
6	2	1	9	4	7	8	5	3
1	5	7	6	9	3	4	2	8
4	8	6	1	7	2	5	3	9
2	3	9	5	8	4	7	6	1

Revue de Presse

LARGEASSE. Une fresque murale au stade municipal



Durant l'été à la demande de la municipalité un groupe d'adolescents, garçons et filles de la commune, s'est retrouvé les manches pour réaliser une magnifique peinture footballistique sur le mur du stade municipal. Cette fresque représente un joueur effectuant un retourné acrobatique pour marquer. Elle a été peinte avec l'appui technique de M. Momot de Saint Loup-sur-Thouet qui avait déjà réalisé les peintures à l'école Sainte-Anne. La commune a participé à hauteur de 1 500 € et le Foyer rural de 500 €. I

LARGEASSE

Solidaires, ensemble c'est mieux

L'association Les Copains de Paul et de Thibault sera prochainement sur France 3.

L'association Les Copains de Paul et de Thibault, créée en 2014 par la présidente actuelle Monique Chartier et sa vice-présidente Marie-Thérèse Guédon, a pour but de confectionner des layettes en laine (doudous, couvertures, brassières, chaussons...) pour les offrir aux hôpitaux (néonatalogie) et maternités. L'association, dont le siège social est situé au 6, rue des Acacias à Largeasse, compte 29 membres, principalement dans les Deux-Sèvres, et fait don de toute sa fabrication une fois par an au CHNDS (Centre hospitalier Nord Deux-Sèvres) de Faye-l'Abbesse et aux hôpitaux de Niort et Châtellerault.

Un reportage pour la matinale de France 3

Comme l'explique la présidente, « un nouveau projet va voir le jour prochainement, en partenariat avec l'association parisienne Les Lutins de Phénix, des bénévoles qui se déguisent en superhéros pour aller rendre visite aux hôpitaux pédiatriques et offrir une peluche, dans des sacs fabriqués gracieusement par les résidents de la maison de retraite Les Abîs de l'Absie. J'en profite pour remercier le service néonatalogie de Faye-l'Abbesse pour la collecte de laine remise à l'association. » La semaine dernière, France 3 Poitiers a tourné un reportage pour



Devant les caméras, Nathalie Cantet, infirmière en néonatalogie à Faye-l'Abbesse, montre la collection de layettes pour l'émission « Ensemble c'est mieux » diffusée prochainement sur France 3.

l'émission « Ensemble c'est mieux », qui sera diffusé sur la chaîne très prochainement, entre 10 h 40 et 11 h 30, dans la matinale de France 3. Par ailleurs, la mascotte de l'association, Souricette, est en partance pour le centre d'entraînement de la

NASA, à Houston, où Thomas Pesquet, le spationaute français, va l'accueillir.

Une autre Souricette voyage déjà à bord d'un rafale de la Marine nationale basé à Landivisau. C'est la dixième mascotte ambassadrice des

Copains de Paul et de Thibault partie promouvoir l'association. Le passage à l'émission « Ensemble c'est mieux », dans les prochains jours, permettra de faire découvrir les réalisations et dons effectués par l'association.

LARGEASSE

Les écoliers de Sainte-Anne vont voyager

C'est dans un cadre agréable et dans des locaux entièrement rénovés depuis 2016 que l'école Sainte-Anne accueille les enfants dans de bonnes conditions malgré les contraintes sanitaires depuis la rentrée. La directrice Aurélie Liaud en poste depuis 2008 encadre une équipe de 4 personnes pour un effectif total de 54 élèves et composé de 3 classes allant de la maternelle (18 enfants) avec Fabienne Vivion assistée d'Isabelle Branchu, d'une classe CP-CE1 de 16 élèves avec Christelle Bertolini et d'une classe CM1- CM2 de 20 élèves avec Aurélie Liaud et Loïc Bouju. Le thème de l'année scolaire est le voyage sur les différents continents et la découverte de nouvelles cultures.



L'équipe enseignante avec de gauche à droite Christelle Bertolini, Isabelle Branchu, Loïc Bouju, Fabienne Vivion, et Aurélie Liaud.

Cette année les enfants ont pu visiter l'expo photo dans les rues de Moncoutant-sur-Sèvres et participés à une course d'endurance avec les écoles du secteur. L'Ogéc présidé par Benoît Gouband a géré et finan-

cé en partie les travaux de rénovation de l'école. L'Apel, l'association des parents d'élèves présidée par Emilie Brosseau s'occupe des manifestations diverses pour aider financièrement l'école.

LARGEASSE. La commune achète un véhicule électrique



Pour remplacer le Partner diesel de 2005 arrivé en bout de course, la municipalité a décidé l'acquisition d'un Berlingot électrique d'occasion de 8 000 km, pour un investissement total de 15 000 €.

Le véhicule, livré jeudi à l'atelier municipal par M. Couvet, du garage Citroën de Bressuire, en présence du maire Jean-Jacques Grolleau, de l'adjoint Thomas Michonneau, de Guy Bouillaud et de Maxime Compagnon, employés municipaux.

Le véhicule a été présenté par M. Couvet, qui explique que l'autonomie du véhicule est de 120 heures et que les frais d'entretien seront largement diminués. Dès le début du mandat, en mai 2020, le nouveau Conseil avait opté, à l'unanimité, pour le choix de l'électrique.

LARGEASSE

Deux médaillés à la cérémonie du 11-Novembre



À la stèle de Trayes pour le dépôt de gerbe.

LARGEASSE

Les médaillés du 11 Novembre



Les deux médaillés du 11 Novembre.

Après le dépôt de gerbe à la stèle de Trayes, une remise de médailles s'est déroulée au monument aux Morts de Largeasse en présence des maires et du président, Jean-

Paul Dessavivre. Guy Chausserais et Michel Chartier, de la nouvelle génération Soldats de France et porte-drapeau, ont été décorés.

Après avoir déposé une gerbe à la stèle de Trayes, les maires Bernard Cartier et Jean-Jacques Grolleau, accompagnés des présidents de la section de Largeasse Jean-Paul Dessavivre et Michel Noiraud se sont rendus aux monuments aux morts de Largeasse, où, après le dépôt de gerbe, une remise de médailles eut lieu pour honorer deux récipiendaires de la commune. Michel Chartier, portedrapeau depuis 3 ans, gendarme à la retraite, et Guy Chausserais, également portedrapeau. Ces deux personnes sont de la nouvelle génération Soldat de France et siègent aussi au conseil d'administration de l'UNC départemental et de l'UDAC.

LARGEASSE

Confiné, mais solidaire du Téléthon

Belle initiative de cet habitant de Largeasse qui a décidé de fabriquer bénévolement des petits gâteaux au profit de l'AFM, avec la collaboration de Josiane Pontif, coordinatrice de l'association Téléthon pour le nord Deux-Sèvres.

Avec le Panier largeassien

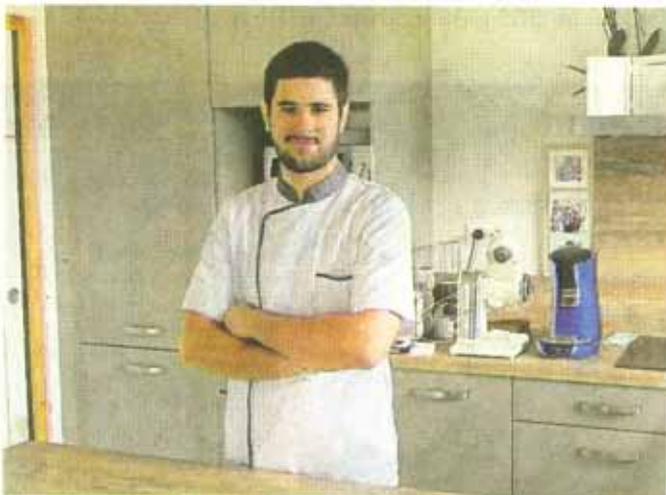
Sylvain Favrelière, 25 ans, originaire de Noirterre, travaille comme pâtissier à l'hôtel-restaurant l'Alexandra Palace, au golf de Mazières-en-Gâtine. Confiné depuis fin octobre, il a eu l'idée d'aider à sa manière le Téléthon 2020, en partenariat avec l'épicerie solidaire Le Panier largeassien

qui va proposer la vente de ces gâteaux ce samedi 5 décembre entre 10 h et 12 h 30.

Sylvain explique : « Depuis l'annonce que les restaurants n'ouvriraient pas avant mi-janvier, il fallait que je fasse quelque chose. Il m'a semblé utile de participer à ma manière au Téléthon et je crois aussi que ce sera une première à Largeasse ».

Les produits proposés vont des galettes sablées au beurre, aux cookies au chocolat en passant par les financiers aux amandes.

Les bénéfices de la vente seront entièrement reversés à l'AFM. Comme le fait remarquer Sylvain, « pour un achat de 7,50 €, 4 € iront intégralement au Téléthon ».



Sylvain Favrelière fabrique bénévolement des gâteaux pour le Téléthon. Ils seront en vente ce samedi.

LARGEASSE.

La commune se pare de ses illuminations



En ce début du mois de décembre, les employés de la commune, avec l'appui logistique de l'entreprise Moine de La Chapelle-Saint-Laurent, préparent les illuminations pour les fêtes de fin d'année. Un effort a été consenti par la nouvelle municipalité avec l'achat de nouveaux sujets décoratifs. Souhaitant faire oublier cette année si particulière et espérant que la nouvelle soit bien différente, l'employé municipal, Maxime Compagnon, explique : Nous avons concentré les décorations en centre-bourg, autour du rond-point central avec la mairie, la salle du foyer rural, l'église et les commerces.

Dès cette semaine, les habitants de Largeasse pourront découvrir leur commune en mode « Illumination de Noël et nouvelle année 2021 ».

LARGEASSE

Vincens Meunier, artisan multiservice



Vincens Meunier assure le dépannage multiservice.

Habitant la commune depuis l'été 2019, Vincens Meunier, jeune retraité de la gendarmerie nationale, était il y a peu encore en poste dans une commune du nord Deux-Sèvres. Il a entrepris une reconversion professionnelle dans le dépannage multiservice. Sous l'enseigne L'Homme qui tom-

be à pic, il propose ses services pour tous travaux d'électricité, plomberie, carrelage, peinture, aménagement et travaux divers dans la commune et ces environs.

Contact : Vincens Meunier, mail : lhommequitombeapic@mail.fr ; tél. 0 637 083 081.

LARGEASSE

Conteneurs et éclairage public au menu



Les élus se sont réunis en conseil municipal jeudi 15 octobre.

Au cours de sa réunion, jeudi 15 octobre, au foyer rural, le conseil municipal a pris les décisions suivantes.

Conteneurs. Les nouveaux conteneurs sont attribués à l'entreprise Roy TP pour 39 171 € HT comprenant l'enrobé, la pose de bordures et la réfection de la voirie.

Pour la route de Gâtineau, le revêtement en enrobé, pour 32 210 € HT, est attribué à Roy TP.

Mairie. Le devis Face informatique est validé pour 3 718 € TTC. Il correspond au renouvellement des ordinateurs, des écrans et du vidéoprojecteur de la mairie.

Voiture électrique. Le Berlingo électrique sera livré ce 22 octobre, son coût est de 15 000 € HT avec la reprise de l'ancien véhicule diesel.

Éclairage public. Une demande de diagnostic est déposée auprès de la GEFTP de Châtillon-sur-Thouet pour la rénovation et la maintenance des candélabres.

Repas des aînés. Prévu le 16 janvier 2021, il est annulé pour raisons sanitaires.

Un colis sera distribué par les membres du CCAS et du conseil municipal.

Tarif des salles des fêtes. Ils sont reconduits à l'identique pour l'année 2021. Le maire fait remarquer le manque de 5 000 € sur les réservations annulées dues au Covid-19.

Règlement général pour la protection des données. La prestation de mise en conformité est confiée au centre de gestion des Deux-Sèvres pour 395 € HT.

Illuminations. La somme de 2000 € est attribuée à la commission chargée des illuminations de fin d'année.

Conseil municipal des jeunes. Une commission est chargée de recenser et d'informer les jeunes susceptibles de participer à ce conseil.



Impression sur Papier 100% recyclé
par Imprimerie André LIEVRE 05 49 95 80 59

